PORTRAIT ÉCONOMIQUE

DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2019







PORTRAIT ÉCONOMIQUE

DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Cette publication a été préparée par :

Frédéric Hamelin, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Sylvie Gingras, économiste Nikolas Girard, économiste Dominique Dickner, adjointe administrative

Sous la direction de :

Mawana Pongo, directeur

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des politiques et de l'analyse économiques 710, place D'Youville, 4e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4 Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

Abréviations et symboles

Х	Données confidentielles	%	Pour cent ou pourcentage
	Données non disponibles	\$	Dollar
	N'ayant pas lieu de figurer	k	Milliers
e	Estimations	M	Million
		G	Milliard
		km²	Kilomètre carré
		hab./km²	Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux

Laurentides

Régions manufacturières Régions ressources

Régions urbaines Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-Saint-Laurent Capitale-Nationale Mauricie Abitibi-Témiscamingue Montréal **Estrie** Côte-Nord Outaouais Nord-du-Québec Chaudière-Appalaches Laval Lanaudière Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Montérégie Centre-du-Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN: 978-2-550-83342-0 (PDF) © Gouvernement du Québec, 2019

AVANT-PROPOS

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* propose un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie, l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, complémentaire au recensement quinquennal de la population canadienne. Cette information ouvre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la décennie écoulée.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes, qui couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans, permettent de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux, les régions administratives.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Liste des tableaux	7
Liste des graphiques	8
Carte des régions administratives du Québec	11
Présentation des régions	12
Chapitre 1 – Économie	
1.1 Développement économique	16
1.2 Produit intérieur brut	19
1.3 Produit intérieur brut par habitant	22
1.4 Productivité	25
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant	28
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant	31
1.7 Transferts gouvernementaux	34
Chapitre 2 – Structure industrielle	37
2.1 Diversité industrielle	38
2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité	41
2.3 Établissements, en fonction de la taille	44
2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie	47
2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité	50
2.6 Emploi, par domaines de fabrication	53
2.7 Emploi, par grands groupes de services	56
Chapitre 3 – Investissement	59
3.1 Investissement des secteurs privé et public	60
3.2 Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses	63
3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie	66
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle	69
3.5 Construction résidentielle	72
Chapitre 4 – Marché du travail	75
4.1 Emploi	76
4.2 Taux d'emploi	79
4.3 Taux de chômage	82
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi	85
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi	88
Chapitre 5 – Démographie	91
5.1 Structure de la population	92
5.2 Évolution de la population et perspectives	95
5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge	98
5.4 Rapport de dépendance démographique	101
5.5 Indice de remplacement	104

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Chapitre 6 – Entrepreneuriat	107
6.1 Présence des entrepreneurs	
6.2 Présence des femmes dans l'entrepreneuriat	111
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs	114
6.4 Revenu des entrepreneurs	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Population, superficie et économie, 2018	13
Tableau II	Indice de développement économique, 2012 et 2017	18
Tableau III	Produit intérieur brut, 2012 et 2017	21
Tableau IV	Produit intérieur brut par habitant, 2012 et 2017	24
Tableau V	Productivité du travail, 2012 et 2017	27
Tableau VI	Revenu primaire des ménages par habitant, 2012 et 2017	30
Tableau VII	Revenu disponible des ménages par habitant, 2012 et 2017	33
Tableau VIII	Transferts gouvernementaux, 2012 et 2017	36
Tableau IX	Indice de diversité industrielle, 2013 et 2018	40
Tableau X	Établissements, par grands secteurs d'activité, 2018	43
Tableau XI	Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2018	46
Tableau XII	Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2017	49
Tableau XIII	Emploi, par grands secteurs d'activité, 2018	52
Tableau XIV	Emploi, par domaines de fabrication, 2018	55
Tableau XV	Emploi, par grands groupes de services, 2018	58
Tableau XVI	Investissement des secteurs privé et public, 2015-2019	62
Tableau XVII	Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2015-2019	65
Tableau XVIII	Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2019	68
Tableau XIX	Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2017	71
Tableau XX	Dépenses en construction résidentielle, 2015-2018	74
Tableau XXI	Emploi, 2008, 2013 et 2018	78
Tableau XXII	Taux d'emploi, 2008, 2013 et 2018	81
Tableau XXIII	Taux de chômage, 2008, 2013 et 2018	84
Tableau XXIV	Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2008 et 2018	87
Tableau XXV	Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2008 et 2018	90
Tableau XXVI	Distribution de la population, par groupes d'âge, 2008 et 2018	94
Tableau XXVII	Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026	97
Tableau XXVIII	Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2017-2018	100
Tableau XXIX	Rapport de dépendance démographique, 2008, 2013 et 2018	103
Tableau XXX	Indice de remplacement, 2008, 2013 et 2018	106
Tableau XXXI	Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016	110
Tableau XXXII	Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures, 2011 et 2016	113
Tableau XXXIII	Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016	116
Tableau XXXIV	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015	119

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2018	12
Graphique 2	Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2017	16
Graphique 3	Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2012 et 2017	17
Graphique 4	Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	19
Graphique 5	Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2012-2017	20
Graphique 6	Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	22
Graphique 7	Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2012-2017	23
Graphique 8	Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	25
Graphique 9	Productivité du travail, selon les régions administratives, 2012 et 2017	26
Graphique 10	Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	28
Graphique 11	Variation du revenu primaire des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2012 à 2017	29
Graphique 12	Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	31
Graphique 13	Variation du revenu disponible des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2012 à 2017	32
Graphique 14	Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	34
Graphique 15	Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2012 et 2017	35
Graphique 16	Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018	38
Graphique 17	Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2013 et 2018	39
Graphique 18	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2018	41
Graphique 19	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2018	42
Graphique 20	Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2018	44
Graphique 21	Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2018	45
Graphique 22	Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2017	47
Graphique 23	Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2017	48
Graphique 24	Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2018	
Graphique 25	Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2018	51
Graphique 26	Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2018	53
Graphique 27	Répartion de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2018	53
Graphique 28	Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2018	56
Graphique 29	Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2018	57
Graphique 30	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2015-2019	60
Graphique 31	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2015-2019	61

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

DES RÉGIONS DU QUÉBEC

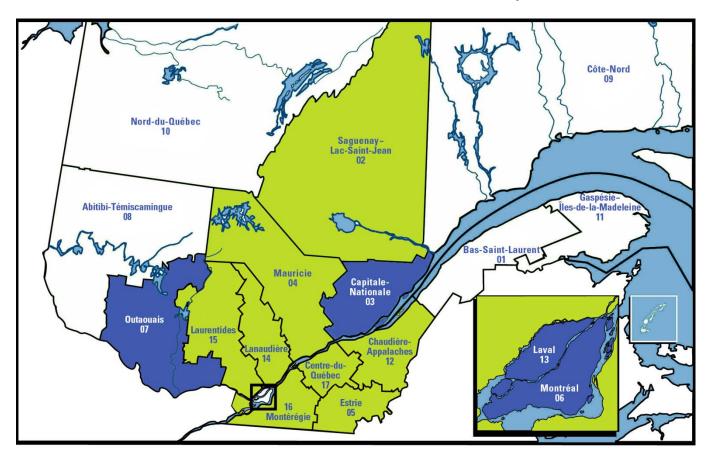
Graphique 32	Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2019	63
Graphique 33	Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2019	64
Graphique 34	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2019	64
Graphique 35	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2019	67
Graphique 36	Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2017	69
Graphique 37	Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2017	70
Graphique 38	Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2015-2018 et 2018	72
Graphique 39	Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2015 à 2018	73
Graphique 40	Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2018	76
Graphique 41	Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2008-2013 et 2013-2018	77
Graphique 42	Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018	79
Graphique 43	Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2008 et 2018	80
Graphique 44	Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2008 et 2018	79
Graphique 45	Taux de chômage, selon les régions administratives, 2008 et 2018	83
Graphique 46	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé selon les blocs régionaux	85
Graphique 47	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2018	86
Graphique 48	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2018	88
Graphique 49	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2018	89
Graphique 50	Pyramide des âges, selon le sexe, 2008 et 2018	92
Graphique 51	Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2008 et 2018	93
Graphique 52	Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026	95
Graphique 53	Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026	96
Graphique 54	Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2017-2018	98
Graphique 55	Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2017-2018	99
Graphique 56	Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018	101
Graphique 57	Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2013 et 2018	102
Graphique 58	Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018	102
Graphique 59	Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2008 et 2018	105
Graphique 60	Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	108
Graphique 61	Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2011-2016	109
Graphique 62	Taux d'entrepreneures, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	111

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Graphique 63	Écart du taux d'entrepreneures, selon les régions administratives, 2011-2016	112
Graphique 64	Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	114
Graphique 65	Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les régions administratives, 2011-2016	115
Graphique 66	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	117



CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC





Régions manufacturières

Régions urbaines

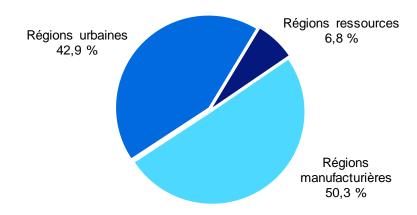


PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, créés en 1997. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- Les régions ressources comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Ces régions regroupent 6,8 % de la population et comptent pour 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie y est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
- Les régions manufacturières comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,3 % de la population québécoise et 40,1 %du PIB, ces régions, par leur proximité des régions urbaines, constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour celles-ci. Dans ces régions, le secteur manufacturier occupe généralement une place importante.
- Les régions urbaines comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles regroupent 42,9 % de la population, mais comptent pour plus de 52,4 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

Graphique 1
Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2018
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau I Population, superficie et économie, 2018

	Population		Superficie	Densité	Poids
500	11.12	démographique	terrestre		économique ¹
Région administrative	Habitants	%	km²	hab./km²	%
01 Bas-Saint-Laurent	197 384	2,4	22 185	8,9	1,9
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 406	3,3	95 761	2,9	2,8
03 Capitale-Nationale	745 135	8,9	18 643	40,0	9,9
04 Mauricie	269 332	3,2	35 448	7,6	2,5
05 Estrie	326 476	3,9	10 197	32,0	3,1
06 Montréal	2 029 379	24,2	498	4 075,1	34,8
07 Outaouais	390 830	4,7	30 471	12,8	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	147 508	1,8	57 349	2,6	2,0
09 Côte-Nord	91 213	1,1	236 664	0,4	1,6
10 Nord-du-Québec	45 558	0,5	707 164	0,1	1,1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	90 709	1,1	20 272	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	426 130	5,1	15 074	28,3	4,7
13 Laval	432 858	5,2	246	1 759,6	4,1
14 Lanaudière	507 947	6,1	12 308	41,3	3,6
15 Laurentides	611 019	7,3	20 546	29,7	5,5
16 Montérégie	1 554 282	18,5	11 112	139,9	15,4
17 Centre-du-Québec	247 333	2,9	6 921	35,7	2,5
Ensemble du Québec	8 390 499	100,0	1 300 859	6,4	100,0
Régions ressources	572 372	6,8	1 043 634	0,5	7,5
Régions manufacturières	4 219 925	50,3	207 367	20,4	40,1
Régions urbaines	3 598 202	42,9	49 858	72,2	52,4

^{1.} Calculé à partir des estimations provisoires pour 2017 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC



CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie quant à son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus aux fins des comparaisons régionales :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.



1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu, la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la performance supérieure d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

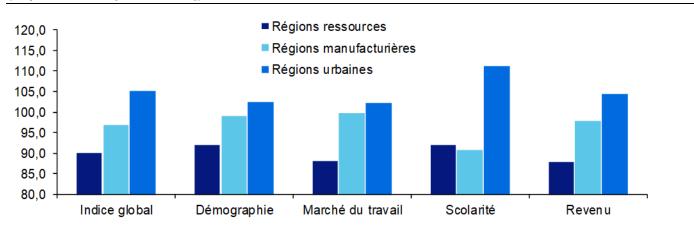
Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

Blocs régionaux

Historiquement, les régions urbaines affichent un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2017, au chapitre de la démographie, les blocs des régions urbaines (102,5) et des régions manufacturières (99,0) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (91,9) se situaient néanmoins à 10,7 points d'indice des régions urbaines.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (102,2) et les régions manufacturières (99,8) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec, alors que celui des régions ressources (88,2) s'arrêtait plus de 11 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité des régions urbaines (111,2), il se fixait nettement au-dessus de ceux des régions ressources (92,1) et des régions manufacturières (90,8).
- Enfin, le sous-indice du revenu des régions urbaines (104,5) arrivait en premier, suivi de celui des régions manufacturières (97,8), puis des régions ressources (87,8). Plus de 16 points d'indice séparent les régions urbaines des régions ressources.

Graphique 2
Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2017
(en points d'indice [Québec = 100])

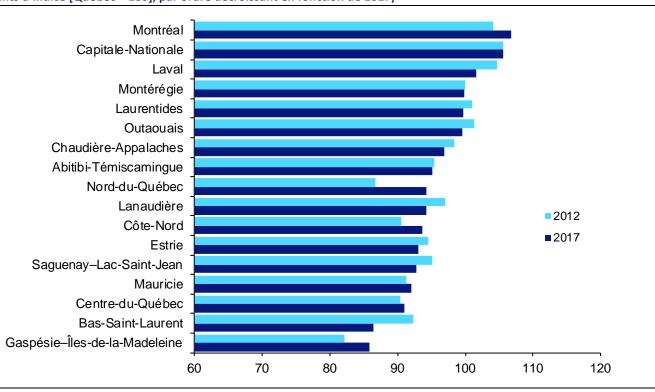


Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- En 2017, au Québec, trois régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Ce sont toutes des régions urbaines : Montréal arrive en tête (106,8), suivie de la Capitale-Nationale (105,6) et de Laval (101,6).
- De 2012 à 2017, c'est dans les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de Montréal (respectivement +5,7, +4,0 et +3,2 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices du Bas-Saint-Laurent (-5,6 points d'indice), de Laval (-3,5 points) et de Lanaudière (-2,8 points) ont reculé. Dans le cas du Bas-Saint-Laurent, le recul par rapport aux résultats de 2012 provient principalement de deux indicateurs, soit celui de la scolarité ainsi que celui du marché du travail. Pour chacun de ces indicateurs, la région enregistre les plus fortes baisses.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus pendant la période 2012-2017. Néanmoins, parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté uniquement dans les régions urbaines (+1,2 point d'indice), alors que les régions manufacturières et les régions ressources ont connu une baisse durant cette période (-1,2 point et -0,9 point respectivement).

Graphique 3
Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2012 et 2017
(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2017)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau II Indice de développement économique, 2012 et 2017

		Indic	e	Écart	Thèmes (2017)			
	-	2012	2017	2012-2017	Démo-	Marché	Scolarité	Revenu
					graphie	du travail		
	-			En points				
Ré	gion administrative	Québec :	= 100	d'indice		Québec	c = 100	
01	Bas-Saint-Laurent	92,1	86,5	-5,6	94,9	78,1	91,4	81,6
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	95,5	92,7	-2,8	94,5	89,9	99,7	86,8
03	Capitale-Nationale	105,8	105,6	-0,2	100,8	107,7	111,2	102,7
04	Mauricie	91,0	92,0	1,0	100,7	84,4	100,1	82,9
05	Estrie	94,2	93,1	-1,1	99,7	92,9	89,0	90,7
06	Montréal	103,6	106,8	3,2	105,6	100,4	114,9	106,2
07	Outaouais	101,3	99,5	-1,8	95,9	102,8	98,4	101,0
80	Abitibi-Témiscamingue	96,2	95,1	-1,1	93,0	103,0	83,7	100,6
09	Côte-Nord	91,5	93,6	2,1	84,4	96,3	98,1	95,8
10	Nord-du-Québec	88,6	94,2	5,7	81,2	110,7	98,1	86,9
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	81,9	85,9	4,0	96,7	74,7	100,8	71,3
12	Chaudière-Appalaches	98,4	96,8	-1,6	96,0	100,4	95,2	95,7
13	Laval	105,0	101,6	-3,5	97,7	100,8	104,9	102,8
14	Lanaudière	97,0	94,2	-2,8	99,9	103,0	77,9	95,9
15	Laurentides	100,9	99,7	-1,2	103,1	99,0	95,1	101,8
16	Montérégie	100,3	99,9	-0,4	98,1	105,1	91,7	104,8
17	Centre-du-Québec	90,4	90,9	0,5	99,6	97,8	78,8	87,5
Ens	emble du Québec	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	91,2	90,0	-1,2	91,9	88,2	92,1	87,8
	Régions manufacturières	97,8	96,8	-0,9	99,0	99,8	90,8	97,8
	Régions urbaines	103,9	105,1	1,2	102,5	102,2	111,2	104,5

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut¹ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2017, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 385 milliards de dollars. De 2012 à 2017, le PIB du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 %.

Blocs régionaux

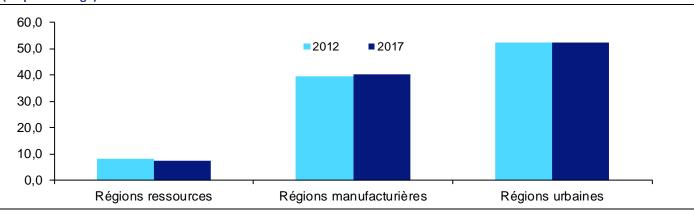
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable de 2012 à 2017. Les régions urbaines obtiennent la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- À cet égard, en 2017, les régions urbaines représentaient 52,4 % du PIB du Québec, le même pourcentage qu'en 2012.
 La part des régions manufacturières a augmenté de 0,7 point au cours de cette période, pour atteindre 40,1 % en 2017.
 Les régions ressources ont quant à elles perdu 0,7 point, leur part glissant de 8,2 % à 7,5 %.
- De 2012 à 2017, les régions manufacturières ont affiché la plus forte croissance économique (+3,7 % annuellement), notamment grâce à la progression des industries du secteur manufacturier. Les régions urbaines ont présenté une croissance (+3,3 %) semblable à celle de l'ensemble du Québec (+3,3 %). La baisse des prix de certains minéraux métalliques et la fin de l'aménagement de mines et de chantiers hydroélectriques dans le Nord québécois ont modéré la croissance des économies des régions ressources (+1,4 %).

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{1.} Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

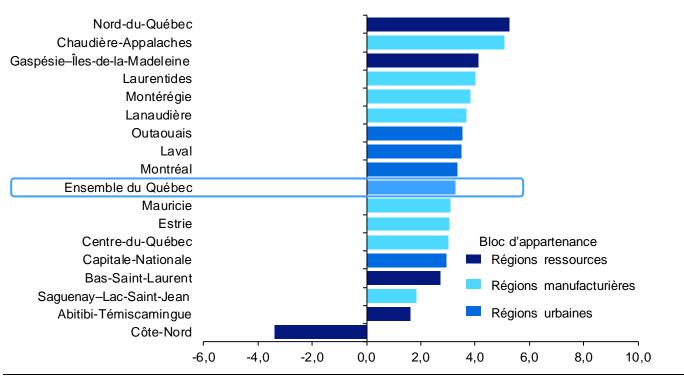


- En 2017, la région de Montréal représentait 34,8 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (15,4 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2016, le PIB de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une minorité de régions, soit 9 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec de 2012 à 2017.
- De 2012 à 2017, les PIB des régions du Nord-du-Québec (+5,2 % par année), de la Chaudière-Appalaches (+4,7 %) et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+4,1 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, la Côte-Nord est la seule région présentant une diminution du PIB (-3,4 % par année). La baisse du prix du minerai de fer a particulièrement touché la région.
- Les PIB de l'Abitibi-Témiscamingue (+1,6 % par année) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+1,8 %) enregistraient les plus faibles augmentations annuelles.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2012-2017

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau III Produit intérieur brut, 2012 et 2017

		PIB		Pa	rt	Variation ¹
		2012	2017	2012	2017	2012-2017
Ré	gion administrative	En	G\$	En	%	En %
01	Bas-Saint-Laurent	6,5	7,4	2,0	1,9	2,7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,0	11,0	3,1	2,8	1,8
03	Capitale-Nationale	33,1	38,2	10,1	9,9	2,9
04	Mauricie	8,2	9,6	2,5	2,5	3,1
05	Estrie	10,4	12,1	3,2	3,1	3,1
06	Montréal	113,7	134,1	34,7	34,8	3,3
07	Outaouais	11,5	13,6	3,5	3,5	3,5
80	Abitibi-Témiscamingue	7,2	7,8	2,2	2,0	1,6
09	Côte-Nord	7,4	6,2	2,3	1,6	-3,4
10	Nord-du-Québec	3,2	4,1	1,0	1,1	5,2
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,6	3,2	0,8	0,8	4,1
12	Chaudière-Appalaches	14,2	18,1	4,3	4,7	5,1
13	Laval	13,3	15,8	4,1	4,1	3,5
14	Lanaudière	11,6	13,9	3,5	3,6	3,7
15	Laurentides	17,4	21,2	5,3	5,5	4,0
16	Montérégie	49,1	59,1	15,0	15,4	3,8
17	Centre-du-Québec	8,2	9,5	2,5	2,5	3,0
Ens	semble du Québec	327,6	385,0	100,0	100,0	3,3
	Régions ressources	26,9	28,8	8,2	7,5	1,4
	Régions manufacturières	129,1	154,5	39,4	40,1	3,7
	Régions urbaines	171,6	201,7	52,4	52,4	3,3

^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2017.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut² (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2017, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 46 392 \$. Par rapport à 2012, il s'agit d'une augmentation de près de 6 000 \$. De 2012 à 2017, la croissance du PIB par habitant a été de 2,7 % en moyenne par année.

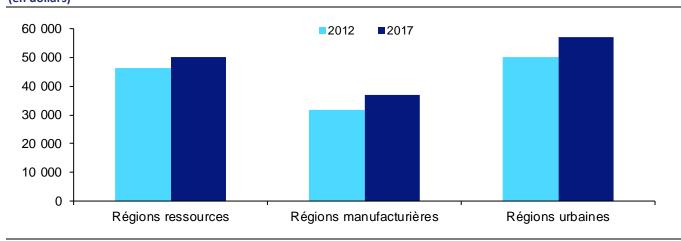
Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, en 2017, les régions urbaines (56 916 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (50 285 \$) et des régions manufacturières (36 943 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique s'exerce davantage dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2012 à 2017, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions manufacturières (+3,0 % par année) que dans les régions urbaines (+2,6 %) et les régions ressources (+1,7 %).
- En 2017, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions ressources (de 3 761 \$ en 2012 à 6 630 \$ en 2017) et manufacturières (de 18 172 \$ à 19 973 \$) s'est agrandi au cours de ces cinq années.

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017 (en dollars)



Estimations provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

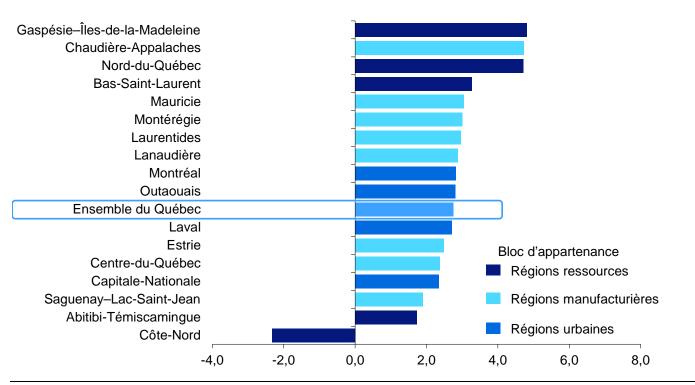


- De 2012 à 2017, une majorité de régions, soit 10 sur 17, ont enregistré une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+4,8 % par année), la Chaudière-Appalaches (+4,7 %) et le Nord-du-Québec (+4,7 %).
- À l'inverse, au cours de cette période, le PIB par habitant de la Côte-Nord a diminué de 2,3 % par année.
- En 2017, 5 régions sur 17 présentaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne québécoise. Cette année-là, les niveaux de PIB par habitant les plus élevés s'observaient dans le Nord-du-Québec (91 721 \$), en Côte-Nord (67 773 \$) et à Montréal (67 449 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de travailleurs plus vaste que sa population résidente, et ce surcroît de travailleurs génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2017, les PIB par habitant les plus faibles s'observaient dans les régions de Lanaudière (27 630 \$) et de l'Outaouais (35 153 \$). Il s'agit de deux régions dont une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Montréal ou à Ottawa.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2012-2017

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau IV Produit intérieur brut par habitant, 2012 et 2017

	PIB par habitant		Indic	е	Variation ¹
	2012	2017	2012	2017	2012-2017
Région administrative	En \$		Québec =	100	En %
01 Bas-Saint-Laurent	31 906	37 474	78,8	80,8	3,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	35 984	39 543	88,8	85,2	1,9
03 Capitale-Nationale	46 019	51 663	113,6	111,4	2,3
04 Mauricie	30 764	35 740	75,9	77,0	3,0
05 Estrie	33 050	37 378	81,6	80,6	2,5
06 Montréal	58 686	67 449	144,9	145,4	2,8
07 Outaouais	30 608	35 153	75,6	75,8	2,8
08 Abitibi-Témiscamingue	48 593	52 958	120,0	114,2	1,7
09 Côte-Nord	76 249	67 773	188,2	146,1	-2,3
10 Nord-du-Québec	72 858	91 721	179,9	197,7	4,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28 087	35 524	69,3	76,6	4,8
12 Chaudière-Appalaches	33 982	42 814	83,9	92,3	4,7
13 Laval	32 206	36 812	79,5	79,3	2,7
14 Lanaudière	23 974	27 630	59,2	59,6	2,9
15 Laurentides	30 379	35 155	75,0	75,8	3,0
16 Montérégie	33 133	38 425	81,8	82,8	3,0
17 Centre-du-Québec	34 480	38 767	85,1	83,6	2,4
Ensemble du Québec	40 510	46 392	100,0	100,0	2,7
Régions ressources	46 276	50 285	114,2	108,4	1,7
Régions manufacturières	31 866	36 943	78,7	79,6	3,0
Régions urbaines	50 037	56 916	123,5	122,7	2,6

^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail³. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée au sein des régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

En 2017, au Québec, la productivité du travail atteignait 55,50 \$ par heure travaillée, comparativement à 49,07 \$ par heure en 2012.

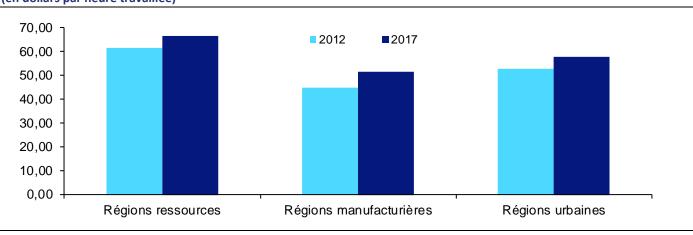
Blocs régionaux

Historiquement, la productivité des régions ressources dépasse celle des régions urbaines et des régions manufacturières. En 2017, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- En 2012, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (44,71 \$ par heure travaillée) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Celui des régions urbaines (52,72 \$) était comparable à celui de l'ensemble du Québec, alors que les régions ressources (61,65 \$) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2017, le constat demeure le même : la productivité des régions ressources (66,48 \$) était toujours de loin supérieure à celle des régions urbaines (57,64 \$) et des régions manufacturières (51,43 \$). L'intensité du capital des industries d'extraction de ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- De 2012 à 2017, l'écart qui séparait le bloc des régions ressources de celui des régions urbaines s'est rétréci, passant de 8,93 \$ à 8,83 \$. L'écart qui séparait le bloc des régions ressources de celui des régions manufacturières s'est également amoindri, passant de 16,94 \$ à 15,05 \$.

Graphique 8

Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017
(en dollars par heure travaillée)



Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec. Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

^{3.} Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

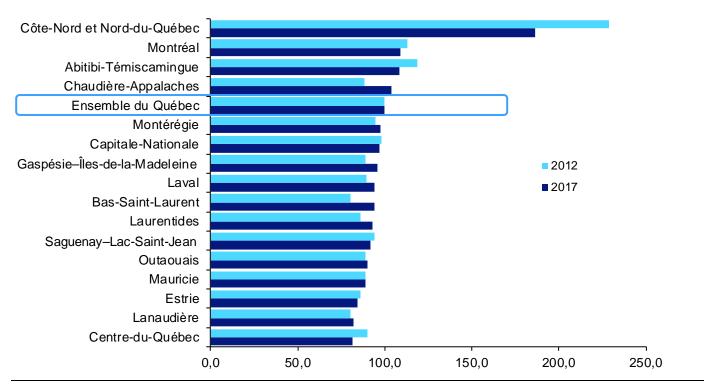


- En 2017, cinq régions affichaient une productivité du travail supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (103,41 \$ par heure travaillée), Montréal (60,50 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (60,01 \$) présentaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2017, les écarts de productivité du travail entre les régions étaient considérables. Ainsi, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord présentaient un PIB par heure travaillée presque deux fois plus élevé que celui observé pour l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec (45,29 \$), Lanaudière (45,47 \$) et l'Estrie (46,87 \$) affichaient une productivité du travail inférieure à celle du Québec.
- De 2012 à 2017, par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice Québec = 100), c'est en Chaudière-Appalaches (+15,4 points d'indice), au Bas-Saint-Laurent (+13,7) ainsi que dans les Laurentides (+6,5) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de cette période, par rapport à l'ensemble du Québec (indice Québec = 100), la productivité du travail a diminué dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-42,4 points d'indice), de l'Abitibi-Témiscamingue (-10,4) et du Centre-du-Québec (-8,1).

Graphique 9

Productivité du travail, selon les régions administratives, 2012 et 2017

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2017)



Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau V Productivité du travail, 2012 et 2017

		Productivité du travail		Indic	се	Écart	
		2012	2017	2012	2017	2012-2017	
Régi	on administrative	En \$ par heure		Québec	= 100	En points d'indice	
01	Bas-Saint-Laurent	39,95	52,13	80,2	93,9	13,7	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	46,82	50,92	94,0	91,7	-2,3	
03	Capitale-Nationale	48,78	53,87	98,0	97,1	-0,9	
04	Mauricie	44,35	49,30	89,1	88,8	-0,2	
05	Estrie	42,82	46,87	86,0	84,4	-1,5	
06	Montréal	56,38	60,50	113,2	109,0	-4,2	
07	Outaouais	44,19	50,09	88,7	90,3	1,5	
80	Abitibi-Témiscamingue	59,03	60,01	118,5	108,1	-10,4	
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	113,88	103,41	228,7	186,3	-42,4	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	44,35	52,98	89,1	95,5	6,4	
12	Chaudière-Appalaches	43,97	57,55	88,3	103,7	15,4	
13	Laval	44,42	52,34	89,2	94,3	5,1	
14	Lanaudière	39,84	45,47	80,0	81,9	1,9	
15	Laurentides	42,95	51,46	86,2	92,7	6,5	
16	Montérégie	47,06	54,05	94,5	97,4	2,9	
17	Centre-du-Québec	44,69	45,29	89,7	81,6	-8,1	
Ense	mble du Québec	49,80	55,50	100,0	100,0		
	Régions ressources	61,65	66,48	123,8	119,8	-4,0	
	Régions manufacturières	44,71	51,43	89,8	92,7	2,9	
	Régions urbaines	52,72	57,64	105,9	103,9	-2,0	

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages sert à mesurer le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles, loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2017, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 34 514 \$, soit 3 977 \$ de plus qu'en 2012 (30 537 \$). L'augmentation annuelle moyenne au cours de cette période est de l'ordre de 2,5 %.

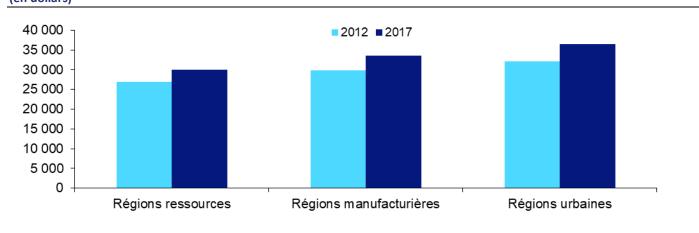
Blocs régionaux

Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2012 à 2017, c'est dans les régions urbaines (+2,6 %) que l'augmentation du revenu primaire des ménages par habitant était la plus élevée. Les régions manufacturières (+2,4 %) et les régions ressources (+2,3 %) présentent une croissance similaire.
- Ainsi, on observe qu'en 2017, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (36 425 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (33 514 \$), puis les régions ressources (29 995 \$).
- Par ailleurs, en 2017, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des autres blocs régionaux s'est agrandi par rapport à 2012. Il est passé de 5 228 \$ à 6 430 \$ par rapport aux régions ressources et de 2 274 \$ à 2 911 \$ par rapport aux régions manufacturières.

Graphique 10

Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017 (en dollars)



Données provisoires pour 2017.

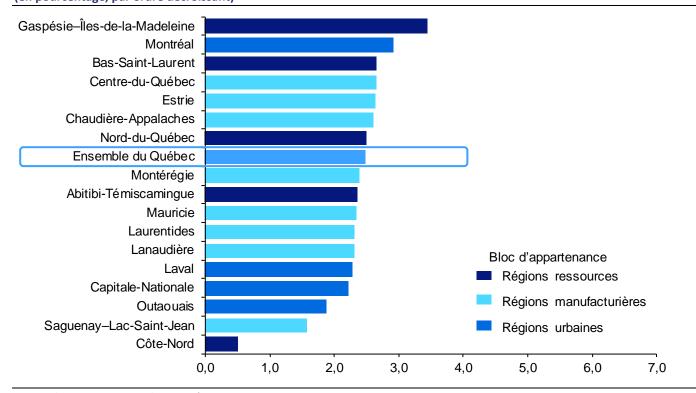
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- En 2017, Montréal (37 199 \$), la Montérégie (36 705 \$), la Capitale-Nationale (36 062 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (35 600 \$) présentaient les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés, alors que la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (25 037 \$) affichait le plus faible parmi les régions du Québec.
- De 2012 à 2017, l'augmentation la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée dans une région ressource, soit la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+3,4 % annuellement). De plus, deux autres régions ressources, le Bas-Saint-Laurent (+2,7 %) et le Nord-du-Québec (+2,5 %), ont connu des augmentations de revenu primaire des ménages par habitant plus rapides que celle de l'ensemble du Québec.
- Par ailleurs, le Centre-du-Québec (+2,7 %), l'Estrie (+2,6 %) et la Chaudière-Appalaches (+2,6 %) ont également connu une augmentation de leur revenu primaire des ménages par habitant plus rapide que celle de l'ensemble du Québec (+2,5 %). Il s'agit de trois régions où la fabrication représente une plus grande part de leur économie respective que dans l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, dix régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que celui de l'ensemble du Québec (+2,5 % par année). La Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,5 % et +1,6 %, respectivement) connaissaient la croissance la plus faible.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, de 2012 à 2017 (en pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau VI Revenu primaire des ménages par habitant, 2012 et 2017

		Revenu primaire des		Variation ¹	Indice		Écart
		ménages par habitant					
		2012	2017	2012-2017	2012	2017	2012-2017
Région administrative		En \$		En %	(Québec =	= 100)	En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	23 746	27 079	2,7	77,8	78,5	0,7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 995	29 187	1,6	88,4	84,6	-3,8
03	Capitale-Nationale	32 318	36 062	2,2	105,8	104,5	-1,3
04	Mauricie	24 200	27 169	2,3	79,2	78,7	-0,5
05	Estrie	26 485	30 161	2,6	86,7	87,4	0,7
06	Montréal	32 215	37 199	2,9	105,5	107,8	2,3
07	Outaouais	31 311	34 367	1,9	102,5	99,6	-3,0
80	Abitibi-Témiscamingue	31 683	35 600	2,4	103,8	103,1	-0,6
09	Côte-Nord	32 674	33 511	0,5	107,0	97,1	-9,9
10	Nord-du-Québec	24 048	27 216	2,5	78,8	78,9	0,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21 133	25 037	3,4	69,2	72,5	3,3
12	Chaudière-Appalaches	28 643	32 573	2,6	93,8	94,4	0,6
13	Laval	31 545	35 324	2,3	103,3	102,3	-1,0
14	Lanaudière	29 104	32 638	2,3	95,3	94,6	-0,7
15	Laurentides	31 475	35 301	2,3	103,1	102,3	-0,8
16	Montérégie	32 623	36 705	2,4	106,8	106,3	-0,5
17	Centre-du-Québec	25 241	28 774	2,7	82,7	83,4	0,7
Ens	semble du Québec	30 537	34 514	2,5	100,0	100,0	
	Régions ressources	26 829	29 995	2,3	87,9	86,9	-1,0
	Régions manufacturières	29 783	33 514	2,4	97,5	97,1	-0,4
	Régions urbaines	32 057	36 425	2,6	105,0	105,5	0,6

^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2017.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus), moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

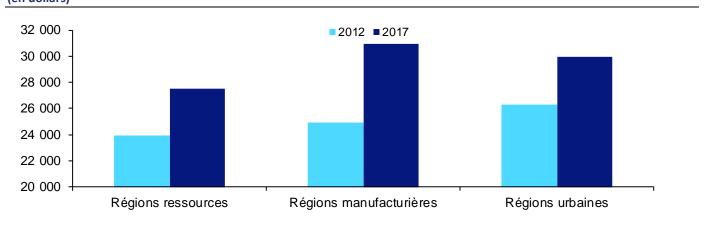
De 2012 à 2017, le revenu disponible des ménages par habitant du Québec a augmenté en moyenne de 2,7 % par année. Il est ainsi passé de 25 230 \$ à 28 785 \$, pour une augmentation totale de 3 555 \$.

Blocs régionaux

L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,2 % en 2017, comparativement à 7,9 % en 2012. Cette diminution s'explique à la fois par l'augmentation plus rapide de la rémunération des travailleurs des régions ressources et par la hausse marquée des transferts des sociétés financières à la population des régions ressources et manufacturières (prestations de retraite).

- En 2012, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant était (25 827 \$) le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières à cet égard était de 919 \$. Il était de 1 880 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2017, c'est dans les régions manufacturières que le revenu disponible des ménages par habitant (30 935 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions manufacturières des régions urbaines à cet égard était de 1 670 \$. Il était de 3 379 \$ entre les régions manufacturières et les régions ressources.
- De 2012 à 2017, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est réalisée, dans les régions manufacturières (+4,4 % annuellement).

Graphique 12
Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017 (en dollars)



Données provisoires pour 2017.

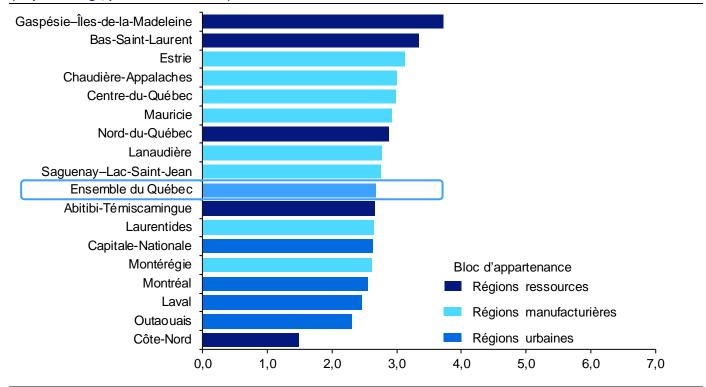
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- De 2012 à 2017, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Dix d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+3,7 % annuellement), du Bas-Saint-Laurent (+3,3 %) et de l'Estrie (+3,1 %) ont enregistré la croissance la plus rapide du revenu disponible par habitant.
- De 2012 à 2017, l'ensemble des quatre régions urbaines ont affiché un rythme de croissance du revenu disponible des ménages par habitant plus modéré que celui de l'ensemble du Québec (+2,7 % annuellement) : il était +2,3 % en Outaouais, de +2,5 % à Laval, de +2,6 % dans la Capitale-Nationale et de +2,6 % à Montréal.
- En 2017, le revenu personnel disponible des ménages par habitant était compris, selon la région, entre 90,5 % et 104,0 % de la moyenne du Québec. En 2012, il variait, selon les régions, de 88,6 % à 104,9 % par rapport à la moyenne du Québec.
- La Côte-Nord, qui affiche la croissance la moins rapide du revenu disponible des ménages par habitant, est passée d'un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec en 2012 à un niveau inférieur en 2017.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, de 2012 à 2017 (en pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau VII Revenu disponible des ménages par habitant, 2012 et 2017

		Revenu disponible		Variation ¹	Indice		Écart
		des ménages					
		2012	2017	2012-2017	2012	2017	2012-2017
Ré	gion administrative	En \$ par habitant		En %	(Québec	= 100)	En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	22 352	26 339	3,3	88,6	91,5	2,9
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	23 645	27 085	2,8	93,7	94,1	0,4
03	Capitale-Nationale	26 285	29 929	2,6	104,2	104,0	-0,2
04	Mauricie	22 729	26 243	2,9	90,1	91,2	1,1
05	Estrie	23 585	27 507	3,1	93,5	95,6	2,1
06	Montréal	26 106	29 612	2,6	103,5	102,9	-0,6
07	Outaouais	24 388	27 318	2,3	96,7	94,9	-1,8
80	Abitibi-Témiscamingue	25 887	29 514	2,7	102,6	102,5	-0,1
09	Côte-Nord	26 467	28 480	1,5	104,9	98,9	-6,0
10	Nord-du-Québec	22 612	26 053	2,9	89,6	90,5	0,9
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	e 22 357	26 832	3,7	88,6	93,2	4,6
12	Chaudière-Appalaches	24 178	28 025	3,0	95,8	97,4	1,5
13	Laval	25 042	28 277	2,5	99,3	98,2	-1,0
14	Lanaudière	24 358	27 910	2,8	96,5	97,0	0,4
15	Laurentides	25 877	29 472	2,6	102,6	102,4	-0,2
16	Montérégie	26 151	29 741	2,6	103,7	103,3	-0,3
17	Centre-du-Québec	22 886	26 514	3,0	90,7	92,1	1,4
En:	semble du Québec	25 230	28 785	2,7	100,0	100,0	
	Régions ressources	23 947	27 556	2,8	94,9	95,7	0,8
	Régions manufacturières	24 909	30 935	4,4	98,7	107,5	8,7
	Régions urbaines	25 827	29 266	2,5	102,4	101,7	-0,7

^{1.} Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2017.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux⁴ se mesurent à partir des transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

En 2017, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 19,08 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à 2012, il s'agit d'une hausse de 0,73 \$.

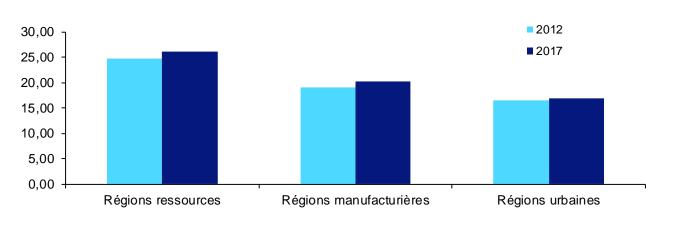
Blocs régionaux

Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la population des régions manufacturières affiche aussi une plus forte dépendance à ces paiements que l'ensemble du Québec. Seul le bloc des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2017, les transferts gouvernementaux aux particuliers étaient de 37,4 % plus importants dans les régions ressources que dans l'ensemble du Québec. Ils étaient comparables dans les régions manufacturières et de 11,2 % moins importants dans les régions urbaines.
- En 2017, les transferts gouvernementaux atteignaient 26,22 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représente 6,04 \$ de plus que les transferts observés dans les régions manufacturières (20,17 \$) et 9,29 \$ de plus que dans les régions urbaines (16,93 \$).
- De 2012 à 2017, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire ont augmenté dans chacun des blocs régionaux. Ce sont les régions ressources (+1,41 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) qui ont enregistré la plus forte augmentation, suivies des régions manufacturières (+1,11 \$) et des régions urbaines (+0,30 \$). Le vieillissement de la population est la principale explication de cette hausse.

Graphique 14

Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017
(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour 2017.

Source : Institut de la statistique du Québec.

^{4.} Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

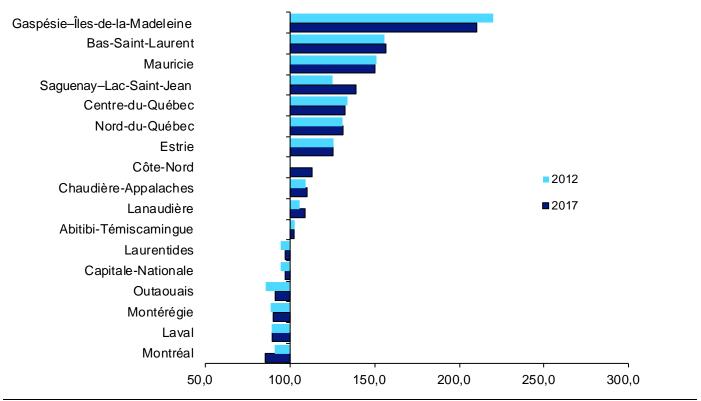


- En 2017, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment à cause de l'importance des transferts d'assurance-emploi et des prestations de la sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2012 (220,0 points d'indice) à 2017 (210,0 points), notamment à cause de la diminution des prestations d'assurance-emploi.
- En 2017, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (29,88 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (28,69 \$) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (26,48 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux. Ces régions recevaient une plus grande proportion de prestations de la sécurité de la vieillesse, puisqu'elles ont une population plus âgée que la moyenne.
- À l'inverse, Montréal (16,27 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), Laval (17,07 \$) et la Montérégie (17,14 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2017, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 85,3 % à 210,0 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2012 et 2017

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2017)



Données provisoires pour 2017.

Source : Institut de la statistique du Québec.



Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2012 et 2017

		Transferts	S	Indice		
		gouvernemen	ntaux			
		2012	2017	2012	2017	
Région administrative		Par 100 \$ du reveni	u primaire	(Québec = 10	00)	
01	Bas-Saint-Laurent	28,56	29,88	155,7	156,6	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,00	26,48	125,4	138,8	
03	Capitale-Nationale	17,32	18,47	94,4	96,8	
04	Mauricie	27,67	28,69	150,8	150,4	
05	Estrie	23,09	23,87	125,9	125,1	
06	Montréal	16,63	16,27	90,6	85,3	
07	Outaouais	15,67	17,39	85,4	91,2	
80	Abitibi-Témiscamingue	18,83	19,49	102,6	102,2	
09	Côte-Nord	18,44	21,60	100,5	113,2	
10	Nord-du-Québec	23,98	25,09	130,7	131,5	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	40,36	40,06	220,0	210,0	
12	Chaudière-Appalaches	20,03	21,04	109,2	110,3	
13	Laval	16,33	17,07	89,0	89,5	
14	Lanaudière	19,33	20,81	105,4	109,1	
15	Laurentides	17,37	18,49	94,7	96,9	
16	Montérégie	16,24	17,14	88,6	89,8	
17	Centre-du-Québec	24,61	25,26	134,2	132,4	
Ens	semble du Québec	18,34	19,08	100,0	100,0	
	Régions ressources	24,81	26,22	135,3	137,4	
	Régions manufacturières	19,06	20,17	103,9	105,8	
	Régions urbaines	16,63	16,93	90,7	88,8	

Données provisoires pour 2017.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.



CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions relèvent de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements, et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être comptabilisé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, l'activité économique d'une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, ne serait comptabilisée qu'à Montréal plutôt que d'être séparée en deux établissements : l'un en région et l'autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- la diversité industrielle;
- les établissements, par grands secteurs d'activité;
- les établissements, en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'emploi, par grands secteurs d'activité;
- l'emploi, par domaines de fabrication;
- l'emploi, par grands groupes de services.



2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle⁵ d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont sa dotation en ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle se mesurent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une diversité élevée des assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

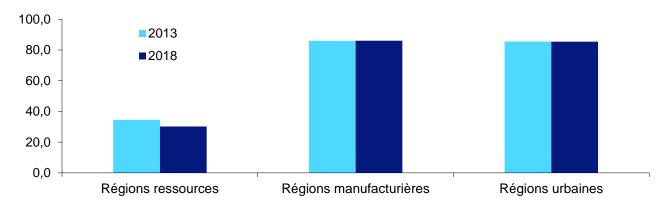
Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario sur la même période.

Blocs régionaux

L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle qui s'observe au Québec. La taille des blocs régionaux implique qu'un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2018, c'est dans le bloc des régions manufacturières que la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 86,0. L'indice des régions urbaines s'est établi à 85,5, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 30,1, beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, de 2013 à 2018, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (-4,4 points d'indice) a diminué, alors que celui des régions manufacturières (+0,1 point) et urbaines (+0,0 point) est demeuré stable.

Graphique 16
Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018
(en points d'indice)



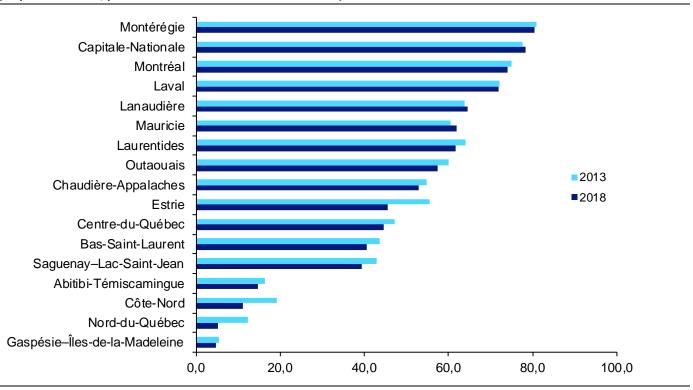
Source: Statistique Canada.

^{5.} L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie des régions administratives et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.



- En 2018, la Montérégie (80,3 points d'indice), la Capitale-Nationale (78,3 points), Montréal (74,1 points) et Laval (71,8 points) affichaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec⁶. Ces régions, toutes populeuses et urbanisées, ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'émergence d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2018, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (4,7 points d'indice), le Nord-du-Québec (5,3 points), la Côte-Nord (11,1 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (14,6 points) enregistraient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que la valeur de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée avec les autres régions.
- De 2013 à 2018, la Mauricie (+1,6 point d'indice), la Capitale-Nationale (+0,8 point) et Lanaudière (+0,7 point) sont les trois régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter.
- Au cours de la même période, trois régions ont vu leur indice de diversité industrielle diminuer davantage que les autres : l'Estrie (-9,9 points d'indice), la Côte-Nord (-8,2 points) et le Nord-du-Québec (-7,1 points).

Graphique 17
Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2013 et 2018
(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2018)



Source : Statistique Canada.

^{6.} Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.



Tableau IX

Indice de diversité industrielle, 2013 et 2018

		Indice de diversité industri	elle¹	Évolution
		2013	2018	2013-2018
Ré	gion administrative	Québec = 100		En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	43,7	40,4	-3,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	43,0	39,5	-3,6
03	Capitale-Nationale	77,5	78,3	0,8
04	Mauricie	60,4	62,0	1,6
05	Estrie	55,4	45,5	-9,9
06	Montréal	74,9	74,1	-0,8
07	Outaouais	59,9	57,5	-2,4
80	Abitibi-Témiscamingue	16,4	14,6	-1,8
09	Côte-Nord	19,3	11,1	-8,2
10	Nord-du-Québec	12,4	5,3	-7,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5,5	4,7	-0,8
12	Chaudière-Appalaches	54,9	52,8	-2,1
13	Laval	72,2	71,8	-0,4
14	Lanaudière	63,9	64,6	0,7
15	Laurentides	64,0	61,7	-2,3
16	Montérégie	81,0	80,3	-0,7
17	Centre-du-Québec	47,3	44,7	-2,6
En	semble du Québec	100,0	100,0	
	Régions ressources	34,5	30,1	-4,4
	Régions manufacturières	86,0	86,0	0,1
	Régions urbaines	85,5	85,5	0,0

^{1.} Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.



2.2 ÉTABLISSEMENTS, PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec se tourne de plus en plus vers une économie de services plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

Ensemble du Québec

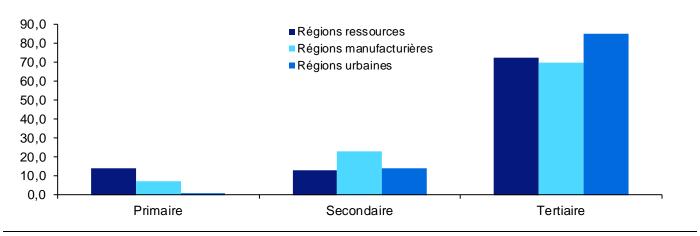
En 2018, au Québec, parmi les 241 653 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire (services), un peu moins de 1 sur 5 étaient actifs dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 l'étaient dans le secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

Blocs régionaux

La part la plus élevée des établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources, celle du secteur secondaire dans les régions manufacturières et celle du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire s'observe dans les régions ressources (14,0 % en 2018). Les régions manufacturières (7,4 %) présentent tout de même une proportion d'établissements de ce secteur plus importante que celle de l'ensemble du Québec (5,3 %). Pour leur part, les régions urbaines (1,0 %) affichent une très faible participation du secteur primaire à leur structure industrielle.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (22,9 % en 2018), où la construction résidentielle et la fabrication dominent la structure industrielle. Les régions urbaines (13,9 %) et les régions ressources (13,2 %) affichent des proportions d'établissements dans le secteur secondaire plus faibles que l'ensemble du Québec (18,4 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux comporte de nombreux établissements du secteur tertiaire. Toutefois, la proportion de ces établissements est plus élevée dans les régions urbaines (85,1 % en 2018) que dans les régions ressources (72,6 %) et les régions manufacturières (69,6 %).

Graphique 18
Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2018 (en pourcentage)

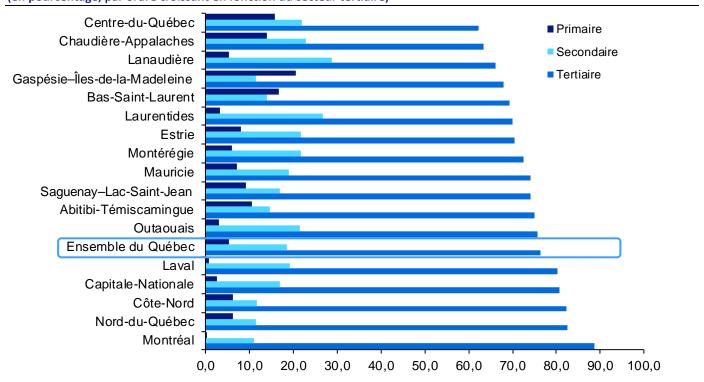


Source : Statistique Canada.



- En 2018, seulement 5 des 17 régions avaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (88,8 %), le Nord-du-Québec (82,5 %) et la Côte-Nord (82,4 %) enregistraient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les régions du Centre-du-Québec (62,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (63,3 %) affichaient la plus faible proportion d'établissements du secteur tertiaire dans leur structure industrielle.
- Lanaudière (28,7 %) et les Laurentides (26,8 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans le secteur de la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de ce phénomène.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions s'observent dans le Centre-du-Québec (8,9 %), en Chaudière-Appalaches (7,4 %) et en Estrie (7,4 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (20,6 %) que l'on trouve la part la plus importante d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19
Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2018
(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



Source: Statistique Canada.



Tableau X Établissements, par grands secteurs d'activité, 2018

		Établissements	Primaire	Seconda	ire	Tertiaire
				Fabrication Co	nstruction	
Ré	gion administrative	Nombre		En %		
01	Bas-Saint-Laurent	7 320	16,6	4,8	9,2	69,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 264	9,1	5,7	11,1	74,0
03	Capitale-Nationale	20 353	2,6	4,7	12,0	80,7
04	Mauricie	7 364	7,0	6,2	12,7	74,1
05	Estrie	9 416	8,0	7,4	14,2	70,4
06	Montréal	60 833	0,2	5,4	5,6	88,8
07	Outaouais	7 411	3,0	3,2	18,1	75,6
80	Abitibi-Témiscamingue	4 623	10,4	4,5	10,1	75,0
09	Côte-Nord	2 652	6,1	3,2	8,3	82,4
10	Nord-du-Québec	840	6,2	1,5	9,8	82,5
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 669	20,6	4,0	7,5	67,9
12	Chaudière-Appalaches	14 228	13,9	7,4	15,4	63,3
13	Laval	11 401	0,7	5,1	14,0	80,2
14	Lanaudière	14 194	5,2	5,7	22,9	66,2
15	Laurentides	17 798	3,2	5,1	21,6	70,0
16	Montérégie	42 753	5,8	5,8	15,9	72,4
17	Centre-du-Québec	8 377	15,7	8,9	13,0	62,3
	Résidu ¹	157	8,3	4,5	10,8	76,4
Ens	semble du Québec	241 653	5,3	5,6	12,8	76,3
	Régions ressources	19 104	14,0	4,2	9,0	72,6
	Régions manufacturières	122 394	7,4	6,3	16,7	69,6
	Régions urbaines	99 998	1,0	5,1	8,8	85,1

^{1.} Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.



2.3 ÉTABLISSEMENTS, EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements est un facteur important quant à leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais le risque financier y est souvent plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et ils peuvent bénéficier d'économies d'échelle, mais leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

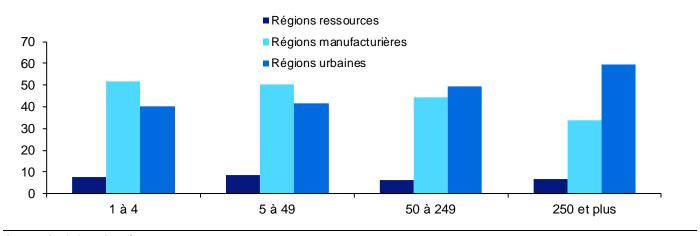
En 2018, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, constituaient 99,3 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc en minorité.

Blocs régionaux

En 2018, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) se trouvent dans les régions manufacturières (51,9 % en 2018). Les régions urbaines (40,4 %) et les régions ressources (7,7 %) en affichent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, les microétablissements représentent plus de la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble du Québec.
- Les petits établissements (de 5 à 49 employés) présentent une répartition semblable. Les régions manufacturières en regroupent la plus grande proportion (50,2 % en 2018), suivies des régions urbaines (41,4 %), puis des régions ressources (8,4 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- La constatation est différente pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et grande (250 employés et plus): ce sont plutôt les régions urbaines qui en regroupent la plus grande part (respectivement 49,3 % et 59,4 % en 2018). Au total, 6,5 % des établissements des régions urbaines comptent 50 employés ou plus, contre 5,3 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20
Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2018 (en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

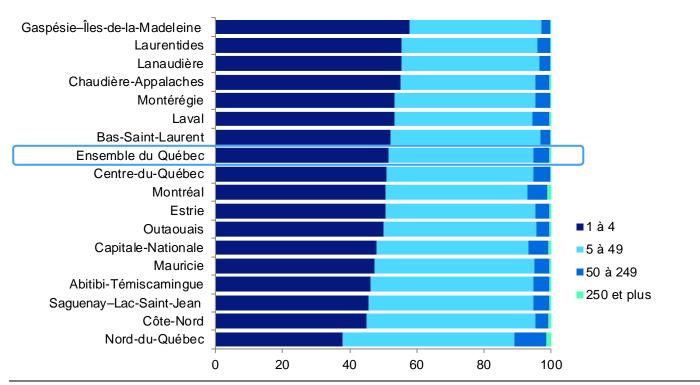


- En 2018, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (57,8 %), Lanaudière (55,4 %), les Laurentides (55,4 %) et la Chaudière-Appalaches (55,0 %) affichaient les plus fortes proportions de microétablissements (de un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Les régions du Nord-du-Québec (38,0 %), de la Côte-Nord (44,9 %), du Saguenay—Lac-Saint-Jean (45,6 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (46,1 %) avaient une structure industrielle moins basée sur les microétablissements que l'ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence, dans ces régions, d'industries d'exploitation et de transformation des ressources naturelles, considérant que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2018, 7 des 17 régions administratives se situaient au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec pour ce qui est de leur proportion de microétablissements.
- Enfin, les grands établissements (250 employés et plus) occupaient une proportion supérieure à celle du Québec (0,6 %) dans quatre régions : le Nord-du-Québec (1,5 %), Montréal (1,1 %), la Capitale-Nationale (0,8 %) et la Côte-Nord (0,8 %).

Graphique 21

Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2018

(en pourcentage du nombre total d'établissements, par ordre décroissant du nombre d'établissements de 1 à 4 employés)



Source : Statistique Canada.



Tableau XI

Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2018

		Part en région							
		1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et	1 à 4	5 à 49	50 à	250 et
					plus			249	plus
Ré	gion administrative		En %	du total			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	52,1	44,5	3,1	0,3	3,1	3,1	2,0	1,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	45,6	49,2	4,7	0,6	3,0	3,9	3,3	3,0
03	Capitale-Nationale	48,0	45,2	6,0	0,8	7,8	8,9	10,6	10,1
04	Mauricie	47,3	47,7	4,5	0,5	2,8	3,4	2,9	2,2
05	Estrie	50,6	44,6	4,3	0,5	3,8	4,0	3,5	3,0
06	Montréal	50,7	42,3	5,9	1,1	24,7	24,8	31,1	43,4
07	Outaouais	50,1	45,3	4,2	0,4	3,0	3,2	2,7	2,1
08	Abitibi-Témiscamingue	46,1	48,5	4,7	0,7	1,7	2,2	1,9	2,1
09	Côte-Nord	44,9	50,4	3,8	0,8	1,0	1,3	0,9	1,4
10	Nord-du-Québec	38,0	51,1	9,4	1,5	0,3	0,4	0,7	0,8
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57,8	39,2	2,6	0,4	1,7	1,4	0,8	0,8
12	Chaudière-Appalaches	55,0	40,3	4,2	0,5	6,3	5,5	5,1	4,4
13	Laval	53,2	41,2	5,1	0,5	4,9	4,5	5,0	3,7
14	Lanaudière	55,4	41,1	3,3	0,3	6,3	5,6	4,0	2,3
15	Laurentides	55,4	40,4	3,8	0,4	7,9	6,9	5,8	4,6
16	Montérégie	53,4	41,8	4,4	0,4	18,3	17,2	16,2	12,3
17	Centre-du-Québec	51,0	43,8	4,8	0,4	3,4	3,5	3,5	2,1
	Résidu ¹	47,8	36,9	12,7	2,5	0,1	0,1	0,2	0,3
Ens	semble du Québec	51,6	43,0	4,7	0,6	100,0	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	50,2	45,6	3,7	0,5	7,7	8,4	6,2	6,6
	Régions manufacturières	52,8	42,5	4,1	0,4	51,9	50,2	44,3	33,8
	Régions urbaines	50,4	43,0	5,6	0,9	40,4	41,4	49,3	59,4

^{1.} Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et des résidus.

Source : Statistique Canada.



2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIE

Le produit intérieur brut⁷ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur le territoire d'une économie. Les catégories d'industrie présentes dans une économie varient selon la dotation en ressources naturelles et la situation géographique d'une région.

Ensemble du Québec

En 2017, les industries productrices de services représentaient 73,0 % du PIB du Québec, contre 27,0 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à plus de la moitié de la production des industries productrices de biens.

Blocs régionaux

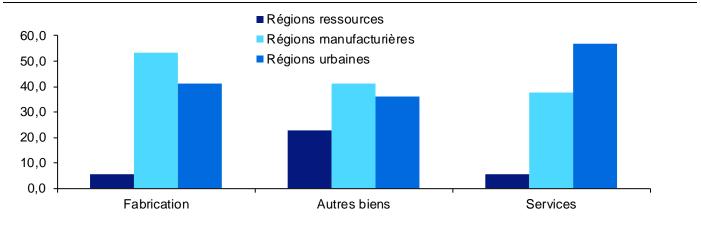
En 2017, la plus grande part de la production des industries de services au Québec se trouvait dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production du secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (53,5 %). Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 18,7 % du PIB, soit une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (14,1 %). Suivaient les régions urbaines, avec 40,9 % de la production de ce secteur au Québec, puis les régions ressources, avec 5,6 %.
- Par ailleurs, la production des autres industries productrices de biens, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, se trouvait principalement dans les régions manufacturières (39,8 %), suivies des régions urbaines (39,4 %) et des régions ressources (20,8 %). Dans ce dernier bloc régional, ce secteur était particulièrement important en 2017, équivalant à 36,0 % de son PIB.
- Finalement, le PIB des industries de services au Québec était principalement concentré dans les régions urbaines (56,9 %).
 Il s'agit du seul bloc régional dont le PIB était davantage tourné vers les industries de services (79,3 %) que celui de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,6 %) et les régions ressources (5,5 %) occupaient une part plus faible de la production de ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2017

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{7.} Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

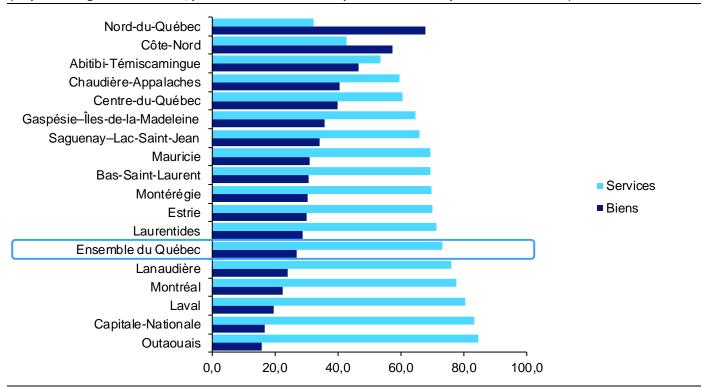


- En 2017, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (67,7 %), de la Côte-Nord (57,4 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (46,4 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique ce constat.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont l'Outaouais (15,7 %), la Capitale-Nationale (16,9 %), Laval (19,5 %) et Montréal (22,5 %) affichaient la part la plus faible d'industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée, ainsi que de celle de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,0 % du PIB des industries productrices de services du Québec, 30,9 % du PIB de la fabrication et 26,9 % du PIB des autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, le Nord-du-Québec n'affichait que 0,5 % de la production de services du Québec et 0,2 % de la fabrication.
 La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ne regroupait que 1,8 % de l'activité économique des autres industries productrices de biens.
- La majorité des régions étaient davantage tournées vers les industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2017

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2017

	Pai	rt en région		Part		
	Bien	S	Services	Biens	S	Services
	Fabrication	Autres ¹		Fabrication	Autres ¹	
Région administrative		En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	11,4	19,2	69,4	1,6	2,9	1,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	17,6	16,5	65,9	3,6	3,6	2,6
03 Capitale-Nationale	7,8	9,1	83,1	5,5	7,0	11,3
04 Mauricie	13,9	17,0	69,2	2,5	3,3	2,4
05 Estrie	20,5	9,7	69,8	4,6	2,3	3,0
06 Montréal	12,5	10,0	77,5	30,9	26,9	37,0
07 Outaouais	4,1	11,6	84,3	1,0	3,2	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	15,0	31,4	53,6	2,2	4,9	1,5
09 Côte-Nord	11,0	46,4	42,6	1,3	5,8	0,9
10 Nord-du-Québec	2,7	64,9	32,3	0,2	5,4	0,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,5	28,1	64,4	0,4	1,8	0,7
12 Chaudière-Appalaches	28,3	12,1	59,5	9,5	4,4	3,8
13 Laval	11,9	7,6	80,5	3,5	2,4	4,5
14 Lanaudière	13,3	10,6	76,1	3,4	3,0	3,8
15 Laurentides	16,0	12,6	71,3	6,3	5,4	5,4
16 Montérégie	17,6	12,7	69,7	19,3	15,1	14,7
17 Centre-du-Québec	25,2	14,5	60,3	4,4	2,8	2,0
Ensemble du Québec	14,1	12,9	73,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	10,6	36,0	53,4	5,6	20,8	5,5
Régions manufacturières	18,7	12,8	68,4	53,5	39,8	37,6
Régions urbaines	11,0	9,7	79,3	40,9	39,4	56,9

^{1.} Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2017, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



2.5 EMPLOI, PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en relief l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus historique par lequel celle-ci se tourne vers les industries des services, se poursuit depuis près de trois décennies.

Ensemble du Québec

En 2018, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec dépassait 80 %. Le secteur secondaire, composé de la fabrication et de la construction, regroupait 17,3 % de l'emploi total du Québec. Seuls 2,2 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

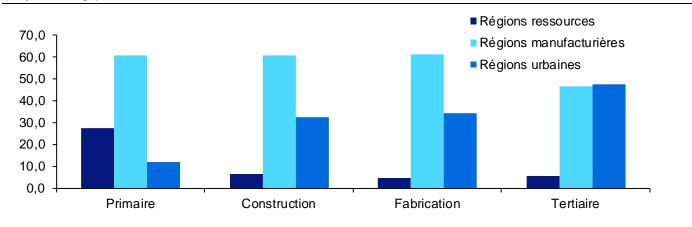
Blocs régionaux

La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2018, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 10,2 % des emplois, soit plus de quatre fois l'importance du secteur primaire de l'ensemble du Québec. Parmi les blocs régionaux, les emplois du secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (60,6 %) et les régions ressources (27,6 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles destinées à l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 21,4 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (61,1 % chacun).
- Enfin, au sein des régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car 86,3 % des emplois s'y trouvaient en 2018, comparativement à 80,5 % au Québec. Les emplois de ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,7 %) et les régions manufacturières (46,7 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2018 (en pourcentage)

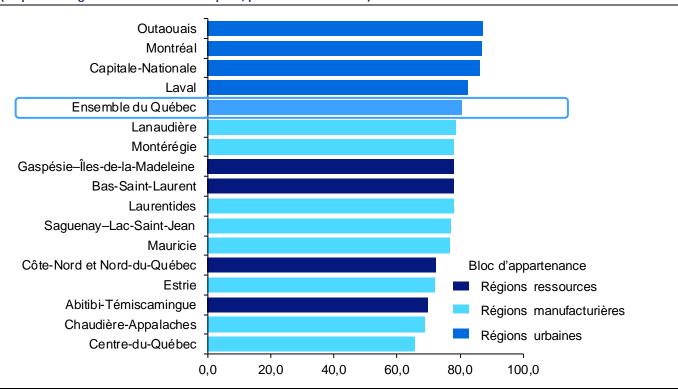


Source : Statistique Canada.



- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, une majorité de régions comptent une part de l'emploi du secteur tertiaire inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, car la tertiarisation de l'économie est surtout le fait de ces régions.
- À cet égard, en 2018, Montréal et l'Outaouais affichaient les plus fortes tertiarisations (87,1 % de l'emploi total chacune), suivies de près par la Capitale-Nationale (86,2 %) et Laval (82,5 %).
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie était la moins tournée vers le secteur tertiaire (65,6 %), notamment à cause du poids de son secteur manufacturier (23,2 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (14,9 % du total de l'emploi) explique la tertiarisation plus limitée de son économie, qui est plutôt axée sur l'exploitation minière et forestière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (2,8 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (5,9 %). À l'inverse, les régions des Laurentides (9,6 %), de l'Outaouais (7,8 %), de la Chaudière-Appalaches (7,8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (7,5 %) affichaient les plus fortes proportions à ce chapitre.

Graphique 25
Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2018
(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XIII

Emploi, par grands secteurs d'activité, 2018

			Part en région				Part au		
		Primaire	Seco	ndaire	Tertiaire	Primaire	e Secondaire		Tertiaire
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
Régio	on administrative		Eı	า %			En	%	
01	Bas-Saint-Laurent	7,2	5,5	9,0	78,2	6,9	2,0	1,7	2,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,6	6,0	12,5	77,0	6,0	3,0	3,2	2,8
03	Capitale-Nationale	1,3	5,6	6,9	86,2	5,3	9,0	5,7	10,0
04	Mauricie	4,2	5,9	13,2	76,7	5,3	2,8	3,2	2,7
05	Estrie	3,4	6,9	17,7	72,0	5,8	4,4	5,9	3,4
06	Montréal	0,3	2,8	9,9	87,1	2,8	11,9	21,4	26,9
07	Outaouais	1,7	7,8	3,4	87,1	3,6	6,3	1,4	5,2
80	Abitibi-Témiscamingue	14,9	7,5	7,8	69,8	12,0	2,3	1,2	1,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,5	5,7	11,2	72,5	6,0	1,2	1,2	1,2
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,6	6,1	7,8	78,2	2,7	0,8	0,6	0,8
12	Chaudière-Appalaches	4,8	7,8	18,6	68,9	11,1	6,9	8,4	4,4
13	Laval	0,0	5,7	11,7	82,5	0,1	5,4	5,7	5,7
14	Lanaudière	1,7	6,9	12,8	78,7	4,4	6,9	6,6	5,8
15	Laurentides	1,8	9,6	10,6	78,0	5,8	12,0	6,8	7,0
16	Montérégie	1,9	6,9	13,0	78,2	16,3	22,1	21,5	18,3
17	Centre-du-Québec	4,9	6,2	23,2	65,6	6,0	2,9	5,6	2,2
Enser	nble du Québec	2,2	5,9	11,5	80,5	100,0	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	10,2	6,2	9,0	74,5	27,6	6,4	4,7	5,6
	Régions manufacturières	2,7	7,2	14,1	75,9	60,6	61,1	61,1	46,7
	Régions urbaines	0,6	4,3	8,8	86,3	11,8	32,5	34,2	47,7

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.



2.6 EMPLOI, PAR DOMAINES DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait près de 12 % des emplois du Québec en 2018, peut être analysé selon deux grands domaines : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2018, la fabrication traditionnelle représentait 6,9 % du total de l'emploi au Québec, tandis que la fabrication complexe occupait 4,6 % des travailleurs. Le déclin qu'a connu le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

Blocs régionaux

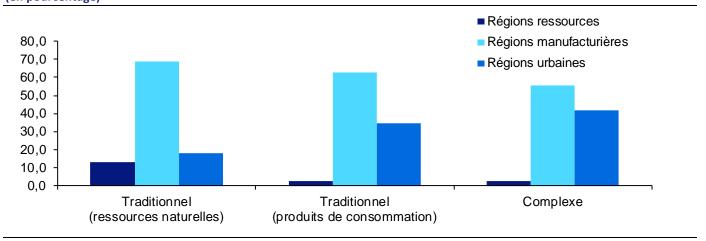
En 2018, les régions manufacturières affichaient la part la plus importante du total de l'emploi au Québec dans tous les domaines de la fabrication. Dans les régions ressources, la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles dominait.

- Au Québec, en 2018, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (68,7 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi au sein des régions ressources (4,9 % de l'emploi du bloc régional). La part de l'emploi de ce domaine de fabrication demeurait peu importante dans le bloc des régions urbaines (0,9 %).
- Le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2018, la majorité des emplois de ce domaine de fabrication se concentraient dans les régions manufacturières (62,5 %) et les régions urbaines (34,6 %). Dans les régions manufacturières, 5,9 % des emplois y étaient consacrés.
- Finalement, la transformation complexe était surtout le fait des régions manufacturières (55,8 %) et des régions urbaines (41,8 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (4,3 % de l'emploi du bloc régional), qui bénéficient de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2018

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

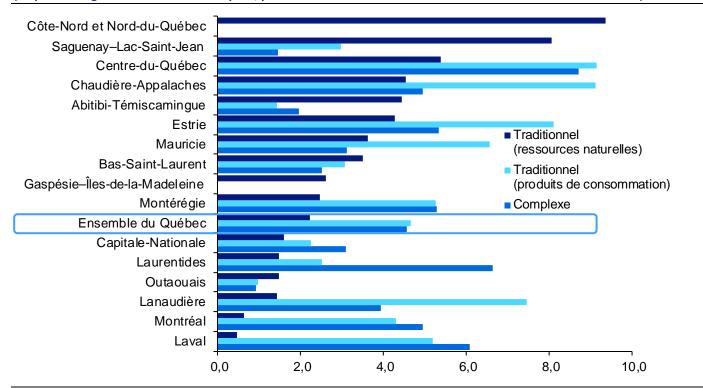


- En 2018, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (9,4 % du total de l'emploi), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,1 %) et le Centre-du-Québec (5,4 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre de la part des emplois consacrés à la transformation de produits de consommation, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec (9,1 % du total de l'emploi chacun) se classaient au premier rang, suivies de l'Estrie (8,1 % du total de l'emploi) et de Lanaudière (7,5 %). La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2018, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient au Centre-du-Québec (8,7 % du total de l'emploi), aux Laurentides (6,6 %) et à Laval (6,1 %).
- Par ailleurs, Laval et Montréal regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec (0,5 % et 0,6 %, respectivement), en raison de la rareté de ces ressources sur leur territoire. Pour sa part, l'Outaouais affichait une structure industrielle s'appuyant très peu sur la transformation de produits de consommation (1,0 %) ou sur le domaine complexe (0,9 %). Pour ces trois régions, l'importance du secteur tertiaire explique la faible part de l'emploi dans les domaines de la fabrication.

Graphique 27

Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2018

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2018

		Part en région			Part au Québec			
		Trad	itionnel¹	Complexe ²	Tradi	tionnel¹	Complexe ²	
		Ressources	Produits de		Ressources	Produits de		
		naturelles	consommation		naturelles	consommation		
Régi	on administrative		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	3,5	3,1	2,5	3,4	1,4	1,2	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,1	3,0	1,5	10,5	1,9	0,9	
03	Capitale-Nationale	1,6	2,3	3,1	6,7	4,5	6,3	
04	Mauricie	3,6	6,6	3,1	4,5	3,9	1,9	
05	Estrie	4,3	8,1	5,3	7,2	6,6	4,4	
06	Montréal	0,6	4,3	5,0	7,0	22,9	27,0	
07	Outaouais	1,5	1,0	0,9	3,1	1,0	1,0	
80	Abitibi-Témiscamingue	4,4	1,4	2,0	3,6	0,6	0,8	
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,4	х	X	5,4	х	х	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,6	Х	x	0,9	Х	X	
12	Chaudière-Appalaches	4,5	9,1	4,9	10,5	10,1	5,6	
13	Laval	0,5	5,2	6,1	1,2	6,2	7,4	
14	Lanaudière	1,4	7,5	3,9	3,8	9,5	5,1	
15	Laurentides	1,5	2,5	6,6	4,8	3,9	10,6	
16	Montérégie	2,5	5,3	5,3	20,8	21,3	21,9	
17	Centre-du-Québec	5,4	9,1	8,7	6,6	5,4	5,3	
Ense	mble du Québec	2,2	4,7	4,6	100,0	100,0	100,0	
	Régions ressources	4,9	2,2	1,8	13,2	2,9	2,4	
	Régions manufacturières	3,1	5,9	5,1	68,7	62,5	55,8	
	Régions urbaines	0,9	3,6	4,3	18,0	34,6	41,8	

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

^{1.} Ressources naturelles: bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation: aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

^{2. &}lt;u>Complexe</u>: impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.



2.7 EMPLOI, PAR GRANDS GROUPES DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, regroupe à lui seul plus de 80 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois grands groupes: les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

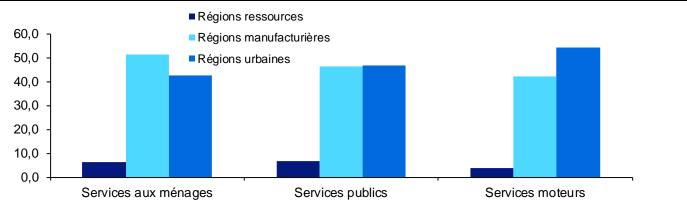
Au Québec, en 2018, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages présentaient la proportion la plus élevée de l'emploi (27,4 %), suivis des services publics (27,3 %), puis des services moteurs (25,7 %).

Blocs régionaux

La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2018, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (51,3 %), suivies des régions urbaines (42,4 %), puis des régions ressources (6,2 %). La villégiature et le tourisme expliquent une partie de la surreprésentation de l'emploi de ce groupe de services dans les régions ressources (28,4 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (27,4 %).
- Les emplois du groupe des services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions urbaines (46,9 %) et dans les régions manufacturières (46,3 %). Cependant, la population plus âgée et l'économie moins diversifiée des régions ressources, comparativement au reste de la province, accroissent la présence de ce type de services (30,9 % des emplois de ce bloc régional). Dans les régions urbaines, ce sont surtout les administrations publiques et les établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui expliquent que l'emploi régional de ce groupe occupe une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (28,8 % contre 27,3 % au Québec).
- Toujours en 2018, les emplois du groupe des services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (54,3 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette constatation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente plus de 31 % des emplois, contre environ 26 % au Québec.

Graphique 28
Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2018
(en pourcentage du total québécois)



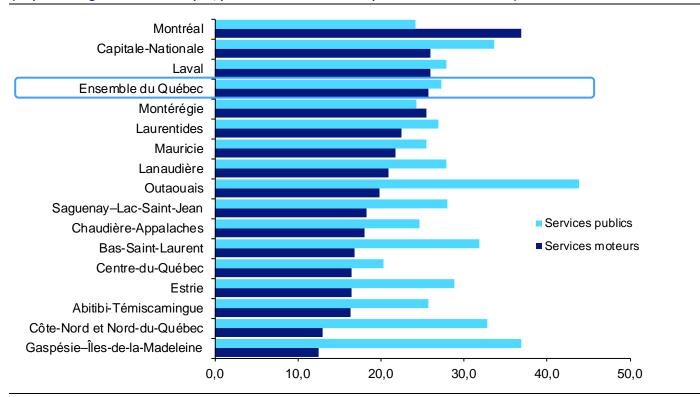
Source : Statistique Canada.

STRUCTURE INDUSTRIELLE

Régions administratives

- En 2018, les régions comprenant des centres urbains ou situées près des centres urbains affichaient une part d'emplois dans les services moteurs supérieure à la moyenne. À cet égard, Montréal (36,9 % du total de l'emploi), la Capitale-Nationale (26,0 %) et Laval (25,9 %) se situaient au-dessus de l'ensemble du Québec (25,7 %).
- Le groupe où les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional est celui des régions ressources, notamment la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (12,5 % du total de l'emploi) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (13,0 % du total de l'emploi).
- En 2018, les régions où les administrations publiques abondent affichaient une part de l'emploi dans les services publics supérieure à celle de l'ensemble du Québec (27,3 %). C'est notamment le cas de l'Outaouais (43,8 % du total de l'emploi) et de la Capitale-Nationale (33,7 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics occupaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions où la population plus âgée requiert davantage de soins de santé, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (36,9 % du total de l'emploi), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (32,8 %), ainsi que le Bas-Saint-Laurent (31,8 %).
- À l'inverse, les régions comprenant des centres urbains ou situées à proximité des centres urbains et dont la population est relativement jeune affichaient une part de l'emploi dans les services publics beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (20,3 % du total de l'emploi) et Montréal (24,2 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29
Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2018
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XV Emploi, par grands groupes de services, 2018

		Par	t en région		Part au Québec			
		Services aux	Services	Services	Services aux	Services	Services	
		ménages	publics	moteurs	ménages	publics	moteurs	
Régi	on administrative		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	29,7	31,8	16,8	2,3	2,5	1,4	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30,6	28,0	18,3	3,3	3,0	2,1	
03	Capitale-Nationale	26,5	33,7	26,0	9,0	11,5	9,4	
04	Mauricie	29,5	25,5	21,8	3,0	2,6	2,4	
05	Estrie	26,7	28,9	16,4	3,7	4,0	2,4	
06	Montréal	26,0	24,2	36,9	23,5	22,0	35,6	
07	Outaouais	23,5	43,8	19,8	4,1	7,7	3,7	
80	Abitibi-Témiscamingue	27,7	25,8	16,3	1,8	1,7	1,1	
09-1	0 Côte-Nord et Nord-du-Québec	26,6	32,8	13,0	1,2	1,5	0,6	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29,1	36,9	12,5	0,9	1,1	0,4	
12	Chaudière-Appalaches	26,1	24,6	18,0	4,9	4,7	3,6	
13	Laval	28,6	27,9	25,9	5,8	5,7	5,6	
14	Lanaudière	29,9	27,9	20,9	6,4	6,0	4,8	
15	Laurentides	28,5	26,9	22,5	7,6	7,2	6,4	
16	Montérégie	28,4	24,3	25,5	19,6	16,8	18,7	
17	Centre-du-Québec	28,9	20,3	16,5	2,9	2,0	1,8	
Ense	emble du Québec	27,4	27,3	25,7	100,0	100,0	100,0	
	Régions ressources	28,4	30,9	15,3	6,2	6,8	3,6	
	Régions manufacturières	28,5	25,6	21,9	51,3	46,3	42,1	
	Régions urbaines	26,2	28,8	31,4	42,4	46,9	54,3	

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Les <u>services aux ménages</u> regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les <u>services publics</u> comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les <u>services moteurs</u> incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source: Statistique Canada.



CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été élaborées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR), réalisée par Statistique Canada. Pour l'année 2019, les données de l'Enquête ont été recueillies à l'automne 2018 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de perspectives d'investissement qui seront révisées par deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, les données sur l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada complètent le profil.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets infléchissent lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- l'investissement résidentiel.



3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

Selon l'enquête réalisée à l'automne 2018, les secteurs privé et public prévoyaient d'investir, au total, plus de 41 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2019. En moyenne, de 2015 à 2019, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté à un rythme plus élevé (+5,0 % par année) que celui du secteur privé (+4,3 %). Au cours de cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 49,8 % de tous les investissements au Québec.

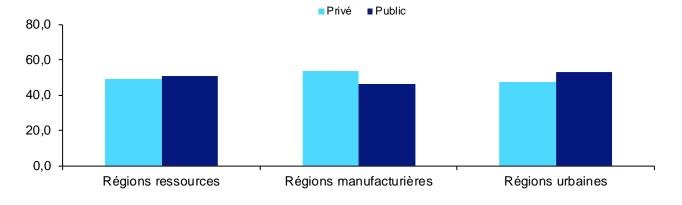
Blocs régionaux

Pour 2019, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 20 milliards de dollars. Elles atteignent près de 15 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2015 à 2019, les régions manufacturières devraient présenter la plus forte proportion de l'investissement issu du secteur privé (53,6 %), suivies des régions ressources (50,8 %) et des régions urbaines (46,4 %). Au cours de cette même période, c'est dans les régions urbaines que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+5,1 % par année). Les régions manufacturières (+4,0 %) et les régions ressources (+2,6 %) devraient suivre.
- De 2015 à 2019, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, la part la plus importante (52,8 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique dans ces régions. Comparativement, dans les régions ressources (50,8 %) et les régions manufacturières (46,4 %), la part de l'investissement public sera inférieure. Sur cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions urbaines (+6,2 % par année), les régions manufacturières (+4,7 %) et les régions ressources (+2,3 %).

Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2015-2019¹
(en pourcentage)



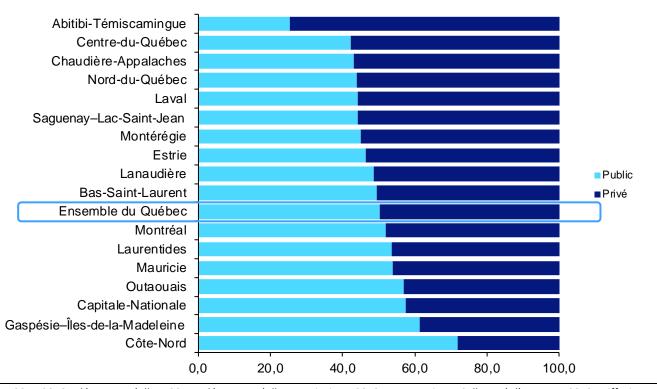
^{1. 2015-2017 :} dépenses réelles; 2018 : dépenses réelles provisoires; 2019 : perspectives. Collecte à l'automne 2018. Diffusion en date du 15 août 2019.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- L'apport des secteurs privé et public varie fortement sur une base régionale. Il y a à cela diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte de l'administration publique, la structure industrielle, etc.
- De 2015 à 2019, l'Abitibi-Témiscamingue (74,6 %) est la région qui devrait obtenir la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue explique cette prévision.
- Au cours de la même période, la Côte-Nord et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine devraient présenter, en moyenne, la plus faible proportion d'investissements issus du secteur privé (respectivement 28,1 % et 38,8 %). Cela résulte, entre autres, de la réalisation de la dernière phase du complexe hydroélectrique de La Romaine en Côte-Nord et des chantiers éoliens en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.
- De 2015 à 2019, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans 12 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide est observée en Abitibi-Témiscamingue (+19,8 % par année), suivie du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+9,6 %).
- À l'inverse, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la région qui devrait voir les investissements du secteur privé diminuer le plus (-38,1 % annuellement) au cours de cette période, en raison de la fin de la construction de la Cimenterie de Port-Daniel–Gascons, qui avait mobilisé une forte part de l'investissement privé dans la région.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 15 des 17 régions administratives du Québec de 2015 à 2019, Laval (+11,6 % par année) et la Capitale-Nationale (+10,9 %) se positionnant en tête. L'Abitibi-Témiscamingue (-2,6 %) accuse le recul de l'investissement public le plus prononcé.

Graphique 31
Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2015-2019¹
(en pourcentage)



^{1. 2014-2016 :} dépenses réelles; 2017 : dépenses réelles provisoires; 2018 : perspectives. Collecte à l'automne 2018. Diffusion en date du 15 août 2019.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XVI Investissement des secteurs privé et public, 2015-2019¹

		Perspectives 2019		oyenne 2019		ariation² -2019
	Secteur	Secteur	Secteur	Secteur	Secteur	Secteur
	privé	public	privé	public	privé	public
Région administrativ	/e En N	Л\$	En	%	Eı	า %
01 Bas-Saint-Laurent	380	461	50,6	49,4	6,9	5,9
02 Saguenay-Lac-Sa	int-Jean 1 147	631	55,8	44,2	9,6	4,1
03 Capitale-Nationale	1 686	2 434	42,4	57,6	8,1	10,9
04 Mauricie	368	448	46,1	53,9	3,6	3,3
05 Estrie	685	648	53,5	46,5	4,5	6,8
06 Montréal	6 772	7 194	48,2	51,8	5,8	4,7
07 Outaouais	491	726	43,0	57,0	-2,1	4,2
08 Abitibi-Témiscami	ngue 1 429	356	74,6	25,4	19,8	-2,6
09 Côte-Nord	561	1 418	28,1	71,9	0,4	-0,7
10 Nord-du-Québec	908	676	56,1	43,9	3,4	7,1
11 Gaspésie-Îles-de-	la-Madeleine 107	365	38,8	61,2	-38,1	9,7
12 Chaudière-Appalac	ches 1 004	763	56,8	43,2	6,5	3,7
13 Laval	533	487	55,9	44,1	-2,5	11,6
14 Lanaudière	466	491	51,5	48,5	-1,5	1,9
15 Laurentides	636	847	46,5	53,5	-2,8	5,5
16 Montérégie	2 868	2 577	54,9	45,1	4,2	4,9
17 Centre-du-Québec	513	446	57,7	42,3	2,5	6,8
Ensemble du Québe	c 20 554	20 894	49,8	50,2	4,3	5,0
Régions ressource	es 3 385	3 277	49,2	50,8	2,6	2,3
Régions manufact	urières 7 688	6 850	53,6	46,4	4,0	4,7
Régions urbaines	9 481	10 840	47,2	52,8	5,1	6,2

^{1. 2015-2017 :} dépenses réelles; 2018 : dépenses réelles provisoires; 2019 : perspectives. Collecte à l'automne 2018. Diffusion en date du 15 août 2019.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Taux de croissance annualisé.



3.2 INVESTISSEMENT, EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

Les investissements influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et outillage.

Ensemble du Québec

De 2015 à 2019, selon l'enquête réalisée à l'automne 2018, l'investissement en construction devrait croître de 4,0 % par année au Québec, pour atteindre 26,2 milliards de dollars en 2019. L'investissement en matériel et outillage devrait augmenter de 5,8 % annuellement, à 15,2 milliards de dollars.

Blocs régionaux

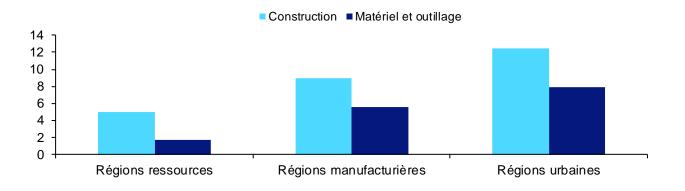
Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus la part de l'investissement en construction prend de l'importance par rapport à l'investissement en matériel et outillage.

- En 2019, l'investissement en construction devrait atteindre 12,4 milliards de dollars dans les régions urbaines, 8,9 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 5,0 milliards de dollars dans les régions ressources.
- La même année, l'investissement en matériel et outillage devrait atteindre 7,9 milliards de dollars dans les régions urbaines, 5,6 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 1,7 milliard de dollars dans les régions ressources.
- Ainsi, l'investissement devrait être réparti de façon similaire dans les régions urbaines et manufacturières:
 61 % en construction et 39 % en matériel et outillage. En comparaison, 74 % de l'investissement des régions ressources devrait être en construction, contre 26 % en matériel et outillage. Cette situation s'explique par l'importance des travaux de construction nécessaires pour les projets d'exploitation de ressources naturelles: mise en valeur de mines, construction de barrages hydroélectriques et de parcs éoliens.

Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2019¹

(en milliards de dollars)



^{1. 2019:} perspectives, en date du 15 août 2019.

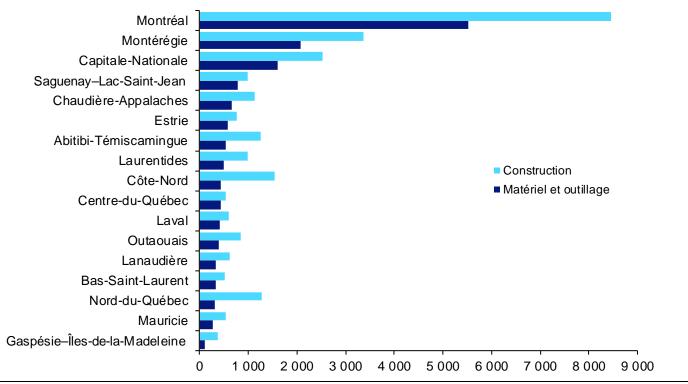
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- En 2019, les dépenses d'investissement en construction devraient être supérieures à celles en matériel et outillage dans l'ensemble des régions. Néanmoins, les dépenses en matériel et outillage devraient avoir un poids plus élevé dans l'investissement de 8 des 17 régions que dans celui de l'ensemble du Québec.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 81 % des investissements du Nord-du-Québec.
- De 2015 à 2019, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, le tiers de l'investissement en construction et en matériel et outillage.
- Sur cette même période, l'investissement en construction devrait avoir augmenté dans 15 des 17 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement en Abitibi-Témiscamingue (+9,7 % annuellement), dans la Capitale-Nationale (+9,2 %), en Montérégie (+8,3 %) et en Estrie (+6,5 %).
- De 2015 à 2019, un recul de l'investissement en construction devrait être observé uniquement dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (–19,8 %) et de la Côte-Nord (–0,6 %).
- Durant la même période, 12 des 17 régions devraient avoir vu leurs investissements en matériel et outillage s'inscrire à la hausse. C'est le cas notamment de l'Abitibi-Témiscamingue (+24,3 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+16,7 %), et du Bas-Saint-Laurent (+13,9 %).

Graphique 33

Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2019¹
(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)



1. 2019: perspectives, en date du 15 août 2019.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XVII Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2015-2019¹

		Perspectives 2019		Part au (2015-2		Variation ² 2015-2019	
		Construction		Construction		Construction	
			outillage		outillage		outillage
Ré	gion administrative	En l	Л\$	En '	%	En '	%
01	Bas-Saint-Laurent	520	322	2,7	2,0	2,8	13,9
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	991	787	3,9	4,3	2,2	16,7
03	Capitale-Nationale	2 521	1 600	8,9	9,3	9,2	10,7
04	Mauricie	541	275	2,2	2,2	6,1	-0,9
05	Estrie	763	570	2,7	3,8	6,5	4,5
06	Montréal	8 448	5 518	31,5	36,3	3,6	7,9
07	Outaouais	834	383	2,8	2,8	3,3	-2,1
80	Abitibi-Témiscamingue	1 249	536	4,5	2,6	9,7	24,3
09	Côte-Nord	1 546	433	6,3	2,6	-0,6	0,3
10	Nord-du-Québec	1 279	306	4,7	1,8	4,4	7,0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	365	107	2,8	0,8	-19,8	2,5
12	Chaudière-Appalaches	1 120	647	4,3	4,3	4,1	7,3
13	Laval	599	421	2,3	3,0	5,8	-0,2
14	Lanaudière	619	338	2,5	2,6	0,0	0,4
15	Laurentides	991	492	3,9	3,7	2,6	-0,5
16	Montérégie	3 375	2 069	12,1	14,9	8,3	-0,5
17	Centre-du-Québec	536	423	2,0	3,1	5,5	3,1
En	semble du Québec	26 239	15 209	100,0	100,0	4,0	5,8
	Régions ressources	4 958	1 703	20,9	9,9	0,4	9,8
	Régions manufacturières	8 936	5 602	33,7	38,8	5,3	2,9
	Régions urbaines	12 401	7 921	45,4	51,3	4,7	7,3

^{1. 2015-2017 :} dépenses réelles; 2018 : dépenses réelles provisoires; 2019 : perspectives, en date du 15 août 2019.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Taux de croissance annualisé.



3.3 INVESTISSEMENT, EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIE

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2019, les industries productrices de services devraient réaliser 66,9 % des investissements. La fabrication devrait recevoir 11,6 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 21,5 %.

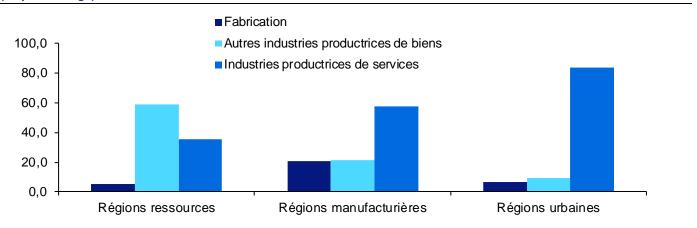
Blocs régionaux

En 2019, les régions manufacturières devraient recevoir la plus grande part de l'investissement du secteur de la fabrication. Les régions ressources devraient recueillir la majorité des investissements des autres industries productrices de biens, tandis que les régions urbaines devraient percevoir la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2019, le secteur de la fabrication devrait représenter 21,0 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 6,7 % dans les régions urbaines et 5,5 % dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (58,9 %) que dans les régions manufacturières (21,2 %) et les régions urbaines (9,5 %).
- Enfin, la part de l'investissement qui provient des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (83,8 %) et dans les régions manufacturières (57,8 %) que dans les régions ressources (35,6 %).

Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2019¹
(en pourcentage)



^{1. 2019 :} perspectives, en date du 15 août 2019.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

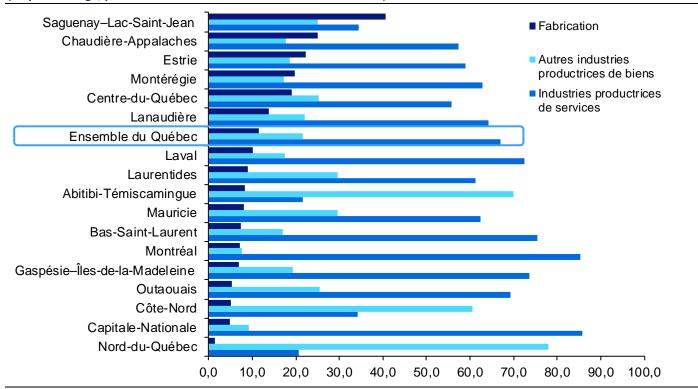


- En 2019, parmi les 17 régions, six affichent une proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (40,6 %) et de la Chaudière-Appalaches (24,9 %) devraient détenir les proportions les plus élevées.
- Dans trois régions (toutes des régions ressources), l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement : le Nord-du-Québec (78,0 %), l'Abitibi-Témiscamingue (70,0 %) et la Côte-Nord (60,6 %). L'ampleur des investissements nécessaires pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2019, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions urbaines que sont la Capitale-Nationale (85,8 %) et Montréal (85,3 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie seraient observées dans le Nord-du-Québec, pour le secteur de la fabrication (1,4 %) et des industries productrices de services (20,6 %), et à Montréal, pour les autres industries productrices de biens (7,6 %).

Graphique 35

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2019¹

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)



1. 2019: Perspectives, en date du 15 août 2019.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XVIII Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2019¹

	2019			Part e	019	
	Bi	ens	Services	Bi	ens	Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
Région administrative		En M\$			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	63	144	635	7,5	17,1	75,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	722	445	611	40,6	25,0	34,4
03 Capitale-Nationale	203	384	3 534	4,9	9,3	85,8
04 Mauricie	67	241	509	8,2	29,5	62,3
05 Estrie	298	249	786	22,3	18,7	59,0
06 Montréal	992	1 060	11 913	7,1	7,6	85,3
07 Outaouais	65	310	841	5,3	25,5	69,2
08 Abitibi-Témiscamingue	150	1 250	385	8,4	70,0	21,5
09 Côte-Nord	101	1 199	678	5,1	60,6	34,3
10 Nord-du-Québec	21	1 236	327	1,4	78,0	20,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	92	348	6,9	19,4	73,6
12 Chaudière-Appalaches	441	314	1 013	24,9	17,8	57,3
13 Laval	104	177	738	10,2	17,4	72,4
14 Lanaudière	131	211	615	13,7	22,1	64,2
15 Laurentides	135	439	909	9,1	29,6	61,3
16 Montérégie	1 081	939	3 424	19,9	17,2	62,9
17 Centre-du-Québec	182	242	535	19,0	25,2	55,8
Ensemble du Québec	4 790	8 931	27 727	11,6	21,5	66,9
Régions ressources	369	3 920	2 372	5,5	58,9	35,6
Régions manufacturières	3 057	3 080	8 401	21,0	21,2	57,8
Régions urbaines	1 364	1 931	17 026	6,7	9,5	83,8

^{1. 2019 :} perspectives, en date du 15 août 2019.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



3.4 INVESTISSEMENT EN PRODUITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

Ensemble du Québec

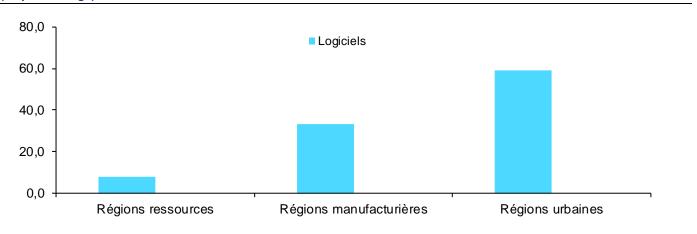
Au Québec, en 2017, selon les données connues, l'investissement en produits de propriété intellectuelle destinés à l'acquisition ou au développement de logiciels était de plus de 1,9 milliard de dollars. La confidentialité des données ne permet pas de présenter les résultats concernant la prospection pétrolière, gazière et minérale pour l'ensemble du Québec.

Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, en 2017, les régions urbaines étaient à l'origine de 59,0 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels du Québec, comparativement à 33,2 % pour les régions manufacturières et 7,9 % pour les régions ressources.

Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2017 (en pourcentage)

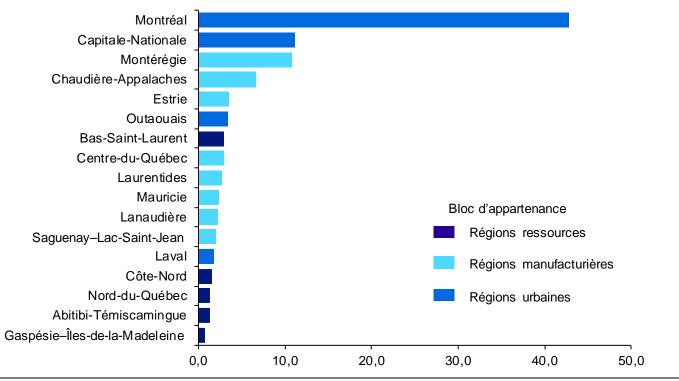


La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection par bloc régional. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- En 2017, les régions abritant les deux plus grandes villes du Québec regroupaient 53,8 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels : Montréal, avec 42,8 % du total québécois, et la Capitale-Nationale, avec 11,1 %.
- À l'inverse, les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains affichaient une part restreinte de l'investissement en acquisition et développement de logiciels : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,8 % du total québécois), le Nord-du-Québec (1,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (1,3 %) fermaient la marche.

Graphique 37
Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2017
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XIX Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2017

	2017	Part au Québec en 2017
	Logiciels	Logiciels
Région administrative	En M\$	En %
01 Bas-Saint-Laurent	56,4	3,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	37,4	2,0
03 Capitale-Nationale	210,1	11,1
04 Mauricie	45,3	2,4
05 Estrie	66,8	3,5
06 Montréal	811,7	42,8
07 Outaouais	63,3	3,3
08 Abitibi-Témiscamingue	24,0	1,3
09 Côte-Nord	29,6	1,6
10 Nord-du-Québec	24,6	1,3
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14,4	0,8
12 Chaudière-Appalaches	125,2	6,6
13 Laval	34,1	1,8
14 Lanaudière	42,8	2,3
15 Laurentides	50,7	2,7
16 Montérégie	205,5	10,8
17 Centre-du-Québec	55,6	2,9
Ensemble du Québec	1 897,5	100,0
Régions ressources	149,0	7,9
Régions manufacturières	629,3	33,2
Régions urbaines	1 119,2	59,0

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



3.5 CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2015 à 2018, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une croissance à ce chapitre. En 2018, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 24,4 milliards de dollars au Québec.

Blocs régionaux

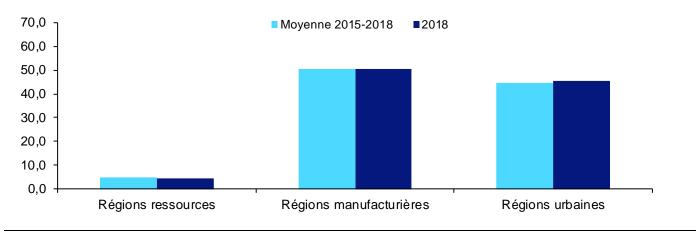
Quant aux blocs régionaux, de 2015 à 2018, les régions urbaines et les régions manufacturières ont connu une hausse des dépenses en construction résidentielle (respectivement +7,9 % et +6,6 % par année). Les régions ressources, quant à elles, ont enregistré une baisse de l'investissement résidentiel (-3,8 %).

- En moyenne, de 2015 à 2018, les régions manufacturières représentaient la part la plus importante des dépenses en construction résidentielle (50,5 %). Ce constat va de pair avec le poids démographique de ces régions. Les régions urbaines suivaient avec 44,6 % de ces dépenses, puis venaient les régions ressources avec 4,9 %.
- En 2018, les données sont comparables. Les régions manufacturières (50,4 %), urbaines (45,2 %) et ressources (4,3 %) ont affiché une part des dépenses en construction résidentielle semblable à celle des années précédentes.
- Ainsi, en 2018, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 12,3 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 11,0 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,0 milliard de dollars dans les régions ressources.

Graphique 38

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2015-2018 et 2018¹

(en pourcentage)



^{1. 2018 :} données provisoires.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

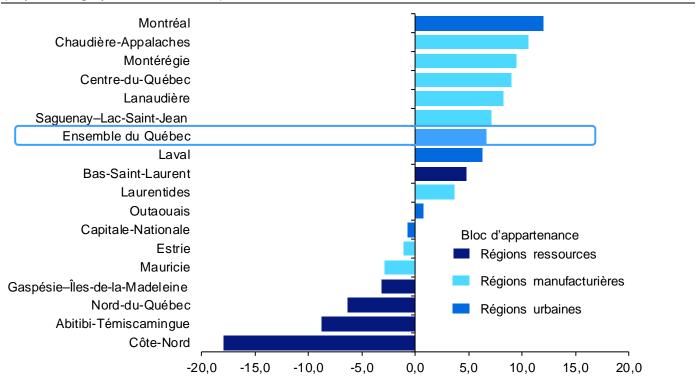


- De 2015 à 2018, 10 des 17 régions du Québec ont affiché une croissance de leurs dépenses en construction résidentielle.
- Sur cette période, les gains les plus marqués se situaient à Montréal (+12,0 % par année) et en Chaudière-Appalaches (+10,5 %).
- À l'inverse, les reculs les plus marqués se retrouvaient sur la Côte-Nord (−18,0 % annuellement) et dans l'Abitibi-Témiscamingue (−8,8 %).
- En moyenne, de 2015 à 2018, 65 % des dépenses en construction résidentielle ont été engagées à Montréal ou dans les quatre régions qui la ceinturent : Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (8,6 %) et la Chaudière-Appalaches (5,2 %) ont aussi obtenu des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- De 2015 à 2018, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,2 %), de la Côte-Nord (0,7 %) et de la Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine (0,8 %) ont toutes attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 39

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2015 à 2018¹

(en pourcentage, par ordre décroissant)



^{1. 2018 :} données provisoires.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XX Dépenses en construction résidentielle, 2015-2018¹

		2015	2018	2015-20 ²	18
		Valeu	r	Part ²	Variation ³
Ré	gion administrative	En M	\$	En %	
01	Bas-Saint-Laurent	402	462	1,8	4,8
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	506	621	2,4	7,1
03	Capitale-Nationale	1 803	1 766	8,6	-0,7
04	Mauricie	873	799	3,7	-2,9
05	Estrie	761	736	3,5	-1,1
06	Montréal	5 139	7 219	27,2	12,0
07	Outaouais	888	909	4,4	0,8
80	Abitibi-Témiscamingue	388	295	1,5	-8,8
09	Côte-Nord	162	89	0,7	-18,0
10	Nord-du-Québec	42	34	0,2	-6,3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	193	175	0,8	-3,2
12	Chaudière-Appalaches	995	1 344	5,2	10,5
13	Laval	946	1 136	4,5	6,3
14	Lanaudière	1 061	1 347	5,4	8,3
15	Laurentides	1 796	2 001	8,5	3,7
16	Montérégie	3 679	4 820	19,4	9,4
17	Centre-du-Québec	483	626	2,2	9,0
Ens	semble du Québec	20 117	24 379	100,0	6,6
	Régions ressources	1 187	1 056	4,9	-3,8
	Régions manufacturières	10 153	12 294	50,5	6,6
	Régions urbaines	8 776	11 029	44,6	7,9

^{1. 2018 :} données provisoires.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Moyenne des années.

^{3.} Taux de croissance annuel composé.



CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de celle-ci, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le Canada. Notamment, son marché du travail a résisté à la crise, et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail ainsi que leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.



4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler au sein d'une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

De 2008 à 2018, le Québec a créé 379 500 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 0,9 % par année. La majorité des emplois créés l'ont été de 2013 à 2018. En 2018, le Québec comptait au total 4 262 200 emplois.

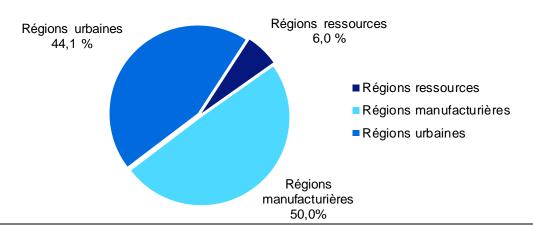
Blocs régionaux

En 2018, 49,5 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières. Les régions urbaines en rassemblaient 44,5 %. Les régions ressources se partageaient le reste, soit 6,0 %.

- Par ailleurs, de 2008 à 2018, les régions urbaines ont enregistré la croissance la plus rapide de l'emploi (+1,1 % par année) parmi les blocs régionaux. Les régions manufacturières (+0,9 %) ont affiché une progression similaire, alors que l'emploi dans les régions ressources a peu augmenté (+0,3 %).
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé la majorité des nouveaux emplois créés, soit 198 600 et 173 500 respectivement. Dans une moindre mesure, les régions ressources ont enregistré un gain d'emploi total de 7 300 postes de 2008 à 2018.
- La performance des régions ressources est le reflet de la faible diversité de leur économie, qui n'a pas été en mesure de résister à la chute des prix des matières premières, notamment celui du fer, et à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

Graphique 40

Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2018
(en pourcentage)



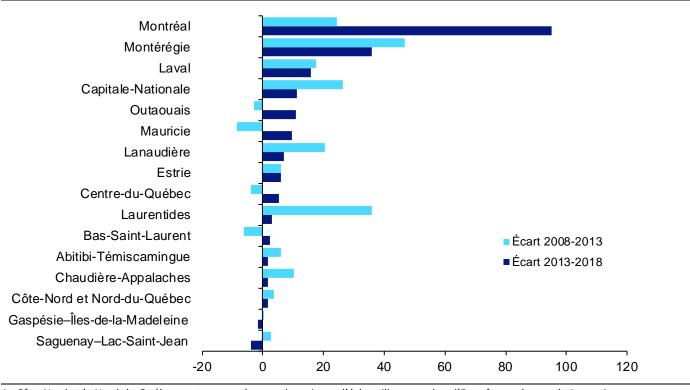
Source: Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.



- De 2008 à 2018, Laval (+1,5 % par année), les Laurentides (+1,3 %) et Montréal (+1,2 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, des reculs ont été observés dans le Bas-Saint-Laurent (-0,4 % annuellement), en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (-0,4 %) et au Saguenay—Lac-Saint-Jean (-0,1 %).
- Au cours de cette même période, treize régions ont profité d'une augmentation de leur nombre d'emplois. Les hausses les plus élevées ont été observées à Montréal (+119 700 emplois), en Montérégie (+82 700), dans les Laurentides (+38 700) et dans la Capitale-Nationale (+37 700).
- De 2008 à 2013, la Mauricie (-8 600 postes), le Bas-Saint-Laurent (-6 300) et le Centre-du-Québec (-3 800) ont vu leur nombre d'emplois diminuer, alors que les régions de la Montérégie (+46 800 postes) et des Laurentides (+35 800) ont enregistré à elles deux la création de plus de 82 000 emplois.
- De 2013 à 2018, quatorze régions ont vu leur nombre d'emplois croître; Montréal menait la croissance de loin, avec un gain de 95 200 emplois. La bonne performance du secteur des services moteurs à Montréal explique ce regain. À l'inverse, le Saguenay-Lac-Saint-Jean présentait le plus fort recul, essentiellement à cause des replis des secteurs de la construction et des services aux ménages.

Graphique 41 Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2008-2013 et 2013-2018 (en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2013-2018)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XXI Emploi, 2008, 2013 et 2018

			Emploi			Écart		Variation ¹	
		2008	2013	2018	2008-	2013-	2008-	2008-	
					2013	2018	2018	2018	
Rég	ion administrative	En milliers			E	En milliers			
01	Bas-Saint-Laurent	95,2	88,9	91,2	-6,3	2,3	-4,0	-0,4	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	125,3	128,0	124,1	2,7	-3,9	-1,2	-0,1	
03	Capitale-Nationale	360,3	386,8	398,0	26,5	11,2	37,7	1,0	
04	Mauricie	117,9	109,3	118,9	-8,6	9,6	1,0	0,1	
05	Estrie	149,6	155,5	161,5	5,9	6,0	11,9	0,8	
06	Montréal	938,8	963,3	1 058,5	24,5	95,2	119,7	1,2	
07	Outaouais	195,6	192,7	203,7	-2,9	11,0	8,1	0,4	
80	Abitibi-Témiscamingue	68,9	74,7	76,5	5,8	1,8	7,6	1,1	
09-1	0 Côte-Nord et Nord-du-Québec	49,4	53,0	54,5	3,6	1,5	5,1	1,0	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35,8	36,2	34,4	0,4	-1,8	-1,4	-0,4	
12	Chaudière-Appalaches	208,7	218,8	220,3	10,1	1,5	11,6	0,5	
13	Laval	203,7	221,0	236,8	17,3	15,8	33,1	1,5	
14	Lanaudière	224,9	245,2	252,1	20,3	6,9	27,2	1,1	
15	Laurentides	271,3	307,1	310,0	35,8	2,9	38,7	1,3	
16	Montérégie	721,9	768,7	804,6	46,8	35,9	82,7	1,1	
17	Centre-du-Québec	115,4	111,6	117,0	-3,8	5,4	1,6	0,1	
Ense	emble du Québec	3 882,7	4 060,8	4 262,2	178,1	201,4	379,5	0,9	
	Régions ressources	249,3	252,8	256,6	3,5	3,8	7,3	0,3	
	Régions manufacturières	1 935,0	2 044,2	2 108,5	109,2	64,3	173,5	0,9	
	Régions urbaines	1 698,4	1 763,8	1 897,0	65,4	133,2	198,6	1,1	

^{1.} Taux de croissance annuel composé.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source: Statistique Canada.



4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi se définit comme le pourcentage de personnes occupant un emploi au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

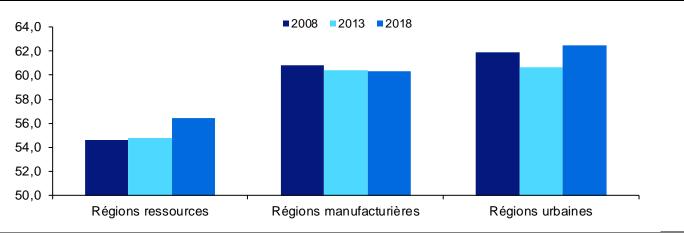
Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2018, il s'établissait à 61,0 %. Il s'agit d'une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2008.

Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières et les régions urbaines ont historiquement un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- De 2008 à 2013, seul le bloc des régions ressources a vu son taux d'emploi augmenter, passant de 54,6 % à 54,8 % (+0,2 point de pourcentage). Les régions manufacturières (-0,4 point de pourcentage, à 60,4 % en 2013) et les régions urbaines (-1,3 point, à 60,6 %) ont affiché des baisses.
- De 2013 à 2018, on observe une hausse dans les blocs des régions urbaines (+1,9 point de pourcentage, à 62,5 %) et ressources (+1,7 point, à 56,4 %). Ce n'est pas le cas pour les régions manufacturières (-0,1 point, à 60,3 %).
- De 2008 à 2018, l'écart entre les régions ressources et l'ensemble du Québec s'est rétréci, passant de 6,2 points de pourcentage en 2008 à 4,6 points en 2018. Finalement, en 2018, ce sont les régions urbaines qui présentent le taux d'emploi le plus élevé parmi les blocs régionaux, tout comme en 2008.

Graphique 42
Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018
(en pourcentage)

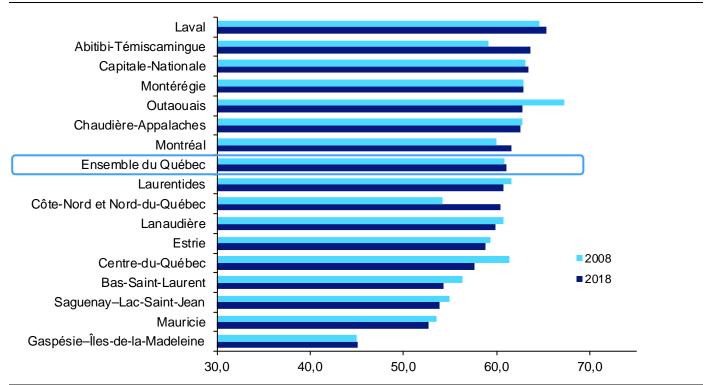


Source: Statistique Canada.



- En 2018, sept régions présentaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- Laval (65,3 %), l'Abitibi-Témiscamingue (63,6 %) et la Capitale-Nationale (63,4 %) enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (45,1 %) et de la Mauricie (52,7 %) affichaient les taux d'emploi les plus faibles au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 15,9 et 8,3 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- De 2008 à 2018, sept régions ont vu leur taux d'emploi augmenter. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+6,2 points de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+4,5 points) et de Montréal (+1,6 point).
- Cependant, neuf régions ont vu leur taux d'emploi diminuer au cours de cette période. Les reculs les plus importants du taux d'emploi ont été observés en Outaouais (-4,5 points de pourcentage), au Centre-du-Québec (-3,8 points) et au Bas-Saint-Laurent (-2,0 points).

Graphique 43
Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2008 et 2018
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2018)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XXII Taux d'emploi, 2008, 2013 et 2018

		Taux	d'emploi			Écart		
		2008	2013	2018	2008-	2013-	2008-	
					2013	2018	2018	
Rég	ion administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	56,3	52,1	54,3	-4,2	2,2	-2,0	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	54,9	55,0	53,9	0,1	-1,1	-1,0	
03	Capitale-Nationale	63,1	63,6	63,4	0,5	-0,2	0,3	
04	Mauricie	53,5	48,4	52,7	-5,1	4,3	-0,8	
05	Estrie	59,3	58,4	58,8	-0,9	0,4	-0,5	
06	Montréal	60,0	58,7	61,6	-1,3	2,9	1,6	
07	Outaouais	67,2	61,3	62,7	-5,9	1,4	-4,5	
80	Abitibi-Témiscamingue	59,1	62,4	63,6	3,3	1,2	4,5	
09-1	0 Côte-Nord et Nord-du-Québec	54,2	57,5	60,4	3,3	2,9	6,2	
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45,0	45,6	45,1	0,6	-0,5	0,1	
12	Chaudière-Appalaches	62,7	63,0	62,5	0,3	-0,5	-0,2	
13	Laval	64,6	64,2	65,3	-0,4	1,1	0,7	
14	Lanaudière	60,7	60,8	59,9	0,1	-0,9	-0,8	
15	Laurentides	61,6	63,8	60,7	2,2	-3,1	-0,9	
16	Montérégie	62,8	62,5	62,9	-0,3	0,4	0,1	
17	Centre-du-Québec	61,4	56,4	57,6	-5,0	1,2	-3,8	
Ense	emble du Québec	60,8	60,1	61,0	-0,7	0,9	0,2	
	Régions ressources	54,6	54,8	56,4	0,2	1,7	1,8	
	Régions manufacturières	60,8	60,4	60,3	-0,4	-0,1	-0,5	
	Régions urbaines	61,9	60,6	62,5	-1,3	1,9	0,6	
17	Centre-du-Québec emble du Québec Régions ressources Régions manufacturières	61,4 60,8 54,6 60,8	56,4 60,1 54,8 60,4	57,6 61,0 56,4 60,3	-5,0 -0,7 0,2 -0,4	1,2 0,9 1,7 -0,1	-3,8 0,2 1,8 -0,5	

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.



4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une première entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

Ensemble du Québec

De 2008 à 2018, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 7,2 % à 5,5 %, malgré le soubresaut causé par la récession de 2009. À cet égard, le taux de chômage a atteint un sommet à 8,6 % en 2009 avant de descendre au cours des années suivantes.

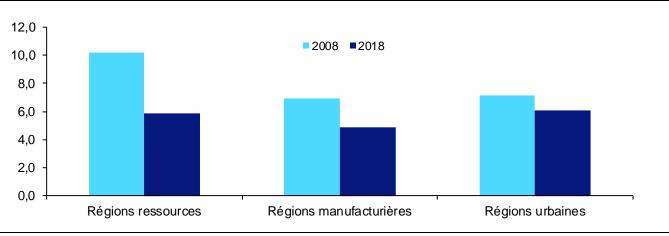
Blocs régionaux

En 2018, parmi les blocs régionaux, le plus bas taux de chômage se trouvait au sein des régions manufacturières (4,9 %). Dans les régions ressources, le taux de chômage s'élevait à 5,9 %. Enfin, le taux de chômage le plus élevé s'observait dans les régions urbaines (6,1 %).

- De 2008 à 2013, le bloc des régions ressources (-0,6 point de pourcentage) a vu son taux de chômage diminuer. Au sein des régions urbaines et manufacturières, le taux de chômage a augmenté (+0,8 point et +0,1 point respectivement).
- De 2013 à 2018, la tendance à la baisse du taux de chômage s'est poursuivie au sein des régions ressources (-3,7 points de pourcentage). Ce taux a aussi diminué dans les régions manufacturières (-2,1 points) et urbaines (-1,9 point).
- Ainsi, de 2008 à 2018, tous les blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer. Les régions ressources (-4,3 points de pourcentage) et les régions manufacturières (-2,0 points) ont inscrit les reculs les plus prononcés.
 Quant à elles, les régions urbaines (-1,1 point) ont connu une baisse plus modeste.

Graphique 44

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2008 et 2018
(en pourcentage)



Source: Statistique Canada.

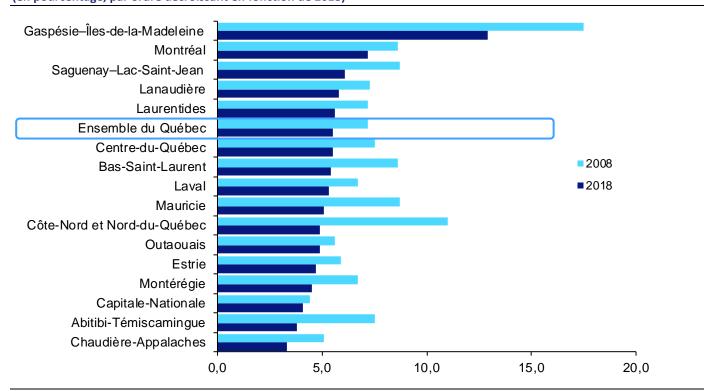


- La période de 2008 à 2018 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'expliquerait notamment par le déplacement des chômeurs vers les emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- De façon globale, durant cette période, toutes les régions administratives ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-6,1 points de pourcentage), la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (-4,6 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (-3,7 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de réduction du taux de chômage.
- En 2018, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage, à 3,3 %, tandis que la Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé, à 12,9 %.

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives, 2008 et 2018

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2018)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XXIII

Taux de chômage, 2008, 2013 et 2018

		Taux de chômage				Écart	
	·				2008-	2013-	2008-
		2008	2013	2018	2013	2018	2018
Régi	on administrative	En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	8,6	9,9	5,4	1,3	-4,5	-3,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,7	9,0	6,1	0,3	-2,9	-2,6
03	Capitale-Nationale	4,4	5,1	4,1	0,7	-1,0	-0,3
04	Mauricie	8,7	9,3	5,1	0,6	-4,2	-3,6
05	Estrie	5,9	6,4	4,7	0,5	-1,7	-1,2
06	Montréal	8,6	9,6	7,2	1,0	-2,4	-1,4
07	Outaouais	5,6	6,7	4,9	1,1	-1,8	-0,7
80	Abitibi-Témiscamingue	7,5	7,1	3,8	-0,4	-3,3	-3,7
09-1		11,0	7,8	4,9	-3,2	-2,9	-6,1
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,5	15,8	12,9	-1,7	-2,9	-4,6
12	Chaudière-Appalaches	5,1	5,5	3,3	0,4	-2,2	-1,8
13	Laval	6,7	6,6	5,3	-0,1	-1,3	-1,4
14	Lanaudière	7,3	8,3	5,8	1,0	-2,5	-1,5
15	Laurentides	7,2	7,2	5,6	0,0	-1,6	-1,6
16	Montérégie	6,7	6,3	4,5	-0,4	-1,8	-2,2
17	Centre-du-Québec	7,5	7,2	5,5	-0,3	-1,7	-2,0
Ense	mble du Québec	7,2	7,6	5,5	0,4	-2,1	-1,7
·	Régions ressources	10,2	9,6	5,9	-0,6	-3,7	-4,3
	Régions manufacturières	6,9	7,0	4,9	0,1	-2,1	-2,0
	Régions urbaines	7,1	8,0	6,1	0,8	-1,9	-1,1

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



4.4 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2018, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études s'est accrue de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2008, pour atteindre 90,3 %. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau de la formation postsecondaire (+1,8 point, à 42,8 %) ou universitaire (+6,8 points, à 28,3 %).

Blocs régionaux

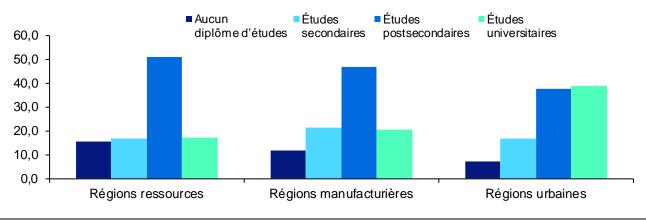
Parmi les blocs régionaux, en 2018, les régions urbaines se démarquaient clairement par leur haut taux de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, un écart négatif dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsistait dans les régions ressources et manufacturières par rapport à l'ensemble du Québec.

- En 2018, les régions manufacturières (21,4%) affichaient le plus haut taux de travailleurs détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (16,8%) et les régions urbaines (16,9%) enregistraient des taux plus faibles que celui du Québec. Par rapport à 2008, dans les trois blocs régionaux, une baisse a été observée à ce chapitre.
- En 2018, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autres qu'universitaires se trouvait dans les régions ressources, soit 50,9 % comparativement à 46,7 % dans les régions manufacturières et à 37,5 % dans les régions urbaines. Par rapport à 2008, les régions ressources et manufacturières ont enregistré une hausse à cet égard.
- Dans les régions urbaines (38,7 %), le taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé que dans les régions manufacturières (20,4 %) et les régions ressources (17,0 %). De 2008 à 2018, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire s'est inscrit à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, en 2018, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (15,3 %), suivies des régions manufacturières (11,5 %) et des régions urbaines (7,0 %).

Graphique 46
Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé,

selon les blocs régionaux, 2018

(en pourcentage)



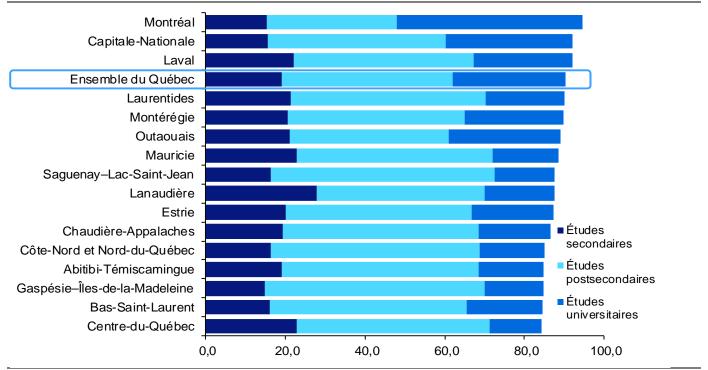
Source: Statistique Canada.



(en pourcentage, par ordre décroissant)

- En 2018, trois régions administratives affichaient une proportion plus élevée de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (94,4%), de la Capitale-Nationale (92,1%) et de Laval (92,0%). Pour leur part, le Centre-du-Québec (84,3%) et le Bas-Saint-Laurent (84,5%) affichaient la plus faible proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2018, Montréal affichait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (46,4 %), alors que le Saguenay—Lac-Saint-Jean présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant une formation postsecondaire, mais non universitaire (56,2 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (27,8 %).
- De 2008 à 2018, c'est dans la région de la Montérégie que la proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+8,0 points de pourcentage).
- Au cours de ces dix années, la progression la plus marquée du taux de travailleurs détenant un diplôme universitaire a été réalisée à Montréal (+11,0 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, c'est dans la région des Laurentides (+11,7 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a crû le plus.
- Finalement, de 2008 à 2018, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception du Centre-du-Québec (+2,9 points de pourcentage) et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+1,4 point).

Graphique 47
Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2018



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XXIV
Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2008 et 2018

		Étude	es	Étude	s	Étude	es	Tota	al
		seconda	ires¹	postsecon	daires	universit	aires²		
		2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Régio	on administrative			En % du	nombre to	otal d'emplo	is		
01	Bas-Saint-Laurent	21,3	16,0	48,4	49,6	12,3	19,0	82,0	84,5
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,8	16,3	51,6	56,2	15,7	15,1	86,0	87,5
03	Capitale-Nationale	21,0	15,5	43,4	44,7	25,5	31,9	89,9	92,1
04	Mauricie	23,6	23,0	51,5	48,9	13,5	16,7	88,5	88,6
05	Estrie	25,2	20,1	43,4	46,7	17,1	20,5	85,7	87,2
06	Montréal	18,9	15,4	35,8	32,6	35,4	46,4	90,1	94,4
07	Outaouais	24,5	21,0	36,7	40,0	23,4	27,9	84,6	89,0
80	Abitibi-Témiscamingue	19,7	19,0	46,2	49,5	12,0	16,3	77,9	84,8
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	15,0	16,3	51,0	52,5	11,1	16,1	77,1	85,0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,6	14,9	48,0	54,9	16,2	14,8	81,8	84,7
12	Chaudière-Appalaches	23,0	19,3	48,8	49,1	11,4	18,1	83,2	86,5
13	Laval	27,1	22,2	37,9	45,1	23,0	24,7	88,1	92,0
14	Lanaudière	29,4	27,8	42,9	42,2	11,1	17,5	83,4	87,4
15	Laurentides	29,7	21,3	37,2	49,0	15,1	19,8	82,1	90,1
16	Montérégie	27,7	20,5	39,8	44,5	16,7	24,7	84,2	89,7
17	Centre-du-Québec	20,0	22,9	48,5	48,2	13,7	13,2	82,2	84,3
Enser	mble du Québec	23,5	19,1	41,1	42,8	21,5	28,3	86,1	90,3
	Régions ressources	19,1	16,8	48,3	50,9	12,6	17,0	79,9	84,7
	Régions manufacturières	26,2	21,4	43,0	46,7	14,8	20,4	84,1	88,5
	Régions urbaines	21,0	16,9	37,8	37,5	30,4	38,7	89,2	93,0

^{1.} Incluent les études postsecondaires partielles.

Source: Statistique Canada.

^{2.} Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.



4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 70,8 % en 2008 à 80,8 % en 2018. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

Blocs régionaux

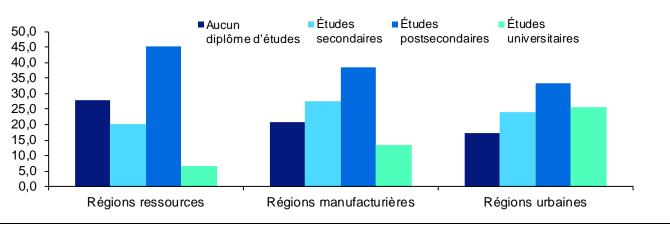
Parmi les blocs régionaux, une plus forte proportion des personnes à la recherche d'un emploi possédait au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (82,8 %) que dans les régions manufacturières (79,3 %) et les régions ressources (72,0 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2018, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (27,4 %) que dans les régions urbaines (23,9 %) et les régions ressources (20,2 %).
- La même année, un écart de 11,7 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (45,1 %) et les régions urbaines (33,4 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2018, 25,5 % des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 13,5 % dans les régions manufacturières et à 6,8 % dans les régions ressources.
- Enfin, de 2008 à 2018, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

Graphique 48

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2018

(en pourcentage)



Source: Statistique Canada.

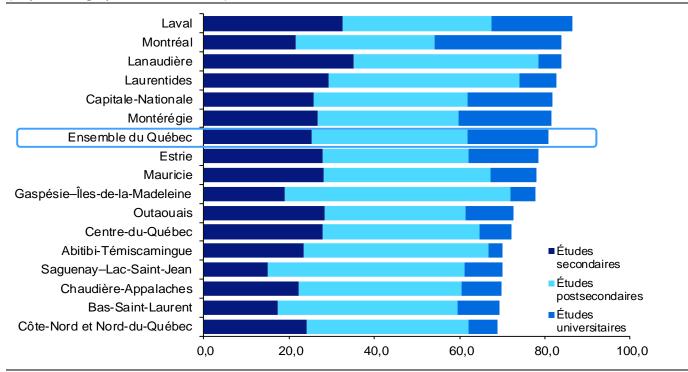


- En 2018, six régions administratives affichaient une plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec : Laval (86,4 %), Montréal et Lanaudière (83,8 % dans les deux cas) affichaient les ratios les plus élevés.
- À l'opposé, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (69,0 %) affichaient la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2018, Montréal (29,6 %) détenait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire, tandis que la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (52,9 %) affichait la plus forte proportion de personnes ayant terminé des études postsecondaires non universitaires. La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi détenant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait dans Lanaudière (35,1 %).
- De 2008 à 2018, c'est à Laval que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+5,6 points de pourcentage), notamment grâce à la forte progression des personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation postsecondaire non universitaire (+12,9 points).
- Au cours de la même période, c'est en Estrie (+8,9 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant un diplôme universitaire a affiché la hausse la plus forte.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires a augmenté dans cinq régions. Les hausses les plus importantes se retrouvent dans la région de Laval (+8,6 points de pourcentage) et en Abitibi-Témiscamingue (+7,3 points).

Graphique 49

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Source : Statistique Canada.



Tableau XXV Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2008 et 2018

		Étud	Études		es	Étud	es	Tota	al
		second	aires¹	postsecor	ndaires	universi	taires ²		
		2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Rég	ion administrative	En %	du nor	nbre total d	e personi	nes à la re	cherche	d'un emp	oloi
01	Bas-Saint-Laurent	24,7	17,3	38,2	42,3	5,6	9,6	68,5	69,2
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,3	15,0	42,5	46,3	7,5	8,7	73,3	70,0
03	Capitale-Nationale	28,3	25,9	34,3	35,9	13,3	20,0	75,9	81,8
04	Mauricie	28,1	28,1	39,5	39,1	8,8	10,9	76,3	78,1
05	Estrie	33,3	27,8	28,0	34,2	7,5	16,5	68,8	78,5
06	Montréal	23,1	21,6	31,7	32,6	23,1	29,6	77,8	83,8
07	Outaouais	29,6	28,3	25,2	33,0	9,6	11,3	64,3	72,6
80	Abitibi-Témiscamingue	16,1	23,3	33,9	43,3	5,4	3,3	55,4	70,0
09-1	0 Côte-Nord et Nord-du-Québec	40,3	24,1	41,9	37,9	3,2	6,9	85,5	69,0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15,8	19,0	39,5	52,9	3,9	5,9	59,2	77,9
12	Chaudière-Appalaches	28,3	22,4	38,1	38,2	5,3	9,2	71,7	69,7
13	Laval	24,0	32,6	21,9	34,8	15,1	18,9	61,0	86,4
14	Lanaudière	40,9	35,1	26,1	43,5	1,1	5,2	68,2	83,8
15	Laurentides	26,5	29,3	31,8	44,6	4,7	8,7	63,0	82,6
16	Montérégie	28,3	26,6	25,8	33,0	13,3	21,9	67,3	81,5
17	Centre-du-Québec	21,1	27,9	47,4	36,8	3,2	7,4	71,6	72,1
Ense	emble du Québec	26,2	25,3	31,9	36,4	12,7	19,0	70,8	80,8
	Régions ressources	24,0	20,2	38,5	45,1	4,6	6,8	67,1	72,0
	Régions manufacturières	29,0	27,4	31,7	38,5	8,0	13,5	68,7	79,3
	Régions urbaines	24,4	23,9	30,4	33,4	19,7	25,5	74,5	82,8

^{1.} Incluent les études postsecondaires partielles.

Source : Statistique Canada.

^{2.} Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.



CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements importants à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques que vivent les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale, par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.



5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

De 2008 à 2018, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 14,6 % à 18,8 %, au détriment, entre autres, de celle des 15 à 29 ans, qui est passée de 19,7 % à 17,6 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent ce phénomène.

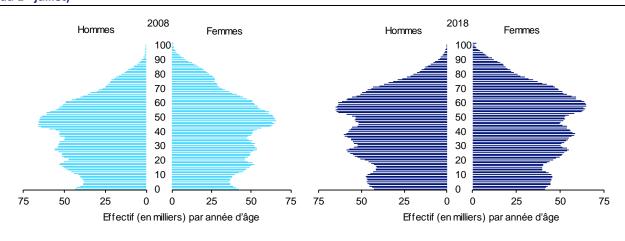
Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2008 à 2018. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

En 2008, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 15,1 %. Il en a été de même en 2018, alors qu'une personne sur cinq était âgée de 65 ans et plus.

- De 2008 à 2018, les régions ressources sont celles qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 15,1 % à 21,2 % (+6,1 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, cette proportion a augmenté, passant de 14,2 % à 19,8 % (+5,6 points), alors que dans les régions urbaines, elle n'a augmenté que de 2,4 points, passant de 14,9 % à 17,3 %.
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans les régions ressources (-0,5 point de pourcentage) et les régions manufacturières (-0,4 point), alors qu'elle a augmenté dans les régions urbaines (+0,4 point). Ainsi, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est passée de 16,4 % à 16,0 % dans les régions manufacturières, de 16,1 % à 15,6 % dans les régions ressources et de 15,2 % à 15,6 % dans les régions urbaines.

Graphique 50
Pyramide des âges, selon le sexe, 2008 et 2018
(au 1er juillet)



Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

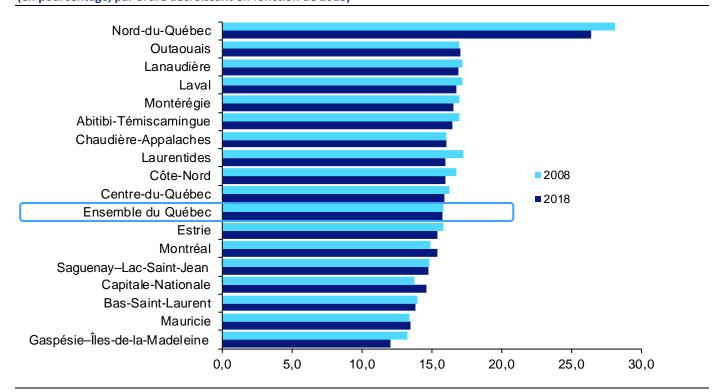
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- De 2008 à 2018, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans 12 des 17 régions du Québec.
 Dans la Capitale-Nationale (+0,8 point de pourcentage), à Montréal (+0,5 point) et en Mauricie (+0,1 point), leur poids a légèrement augmenté. Dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais, la proportion des jeunes de 0 à 14 ans n'a pas fluctué.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (-1,7 point de pourcentage), des Laurentides (-1,3 point), de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (-1,2 point) et de la Côte-Nord (-0,8 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2018, le Nord-du-Québec (26,4 %), l'Outaouais (17,0 %) et Lanaudière (16,9 %) affichaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (12,0 %), la Mauricie (13,5 %) et le Bas-Saint-Laurent (13,9 %) présentaient les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans.
- De 2008 à 2018, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+8,0 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+7,3 points).
 Montréal (+1,1 point) a affiché la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2018, la proportion de personnes de 65 ans et plus la plus élevée s'observait en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (26,5 %), dans le Bas-Saint-Laurent (25,0 %) et en Mauricie (24,6 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (8,2 %).

Graphique 51

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2008 et 2018 (en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2018)



Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XXVI

Distribution de la population, par groupes d'âge, 2008 et 2018

			2008	3			2018	3	
		0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
Ré	gion administrative		En %	6			En %	6	
01	Bas-Saint-Laurent	13,9	17,7	50,7	17,6	13,9	14,3	46,8	25,0
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,8	19,2	50,3	15,6	14,8	15,6	47,6	22,0
03	Capitale-Nationale	13,8	20,2	50,0	16,0	14,6	17,5	47,2	20,7
04	Mauricie	13,4	18,2	49,8	18,6	13,5	15,5	46,5	24,6
05	Estrie	15,8	19,8	48,7	15,7	15,4	17,4	45,7	21,5
06	Montréal	14,9	21,5	48,4	15,2	15,4	20,7	47,7	16,3
07	Outaouais	17,0	19,9	51,5	11,6	17,0	17,7	49,3	16,1
80	Abitibi-Témiscamingue	17,0	19,3	50,1	13,6	16,5	17,2	47,8	18,6
09	Côte-Nord	16,8	18,5	52,0	12,7	16,0	16,0	49,2	18,8
10	Nord-du-Québec	28,2	24,1	42,1	5,7	26,4	23,6	41,9	8,2
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13,3	15,5	52,7	18,5	12,0	13,0	48,5	26,5
12	Chaudière-Appalaches	16,0	18,9	50,2	14,9	16,0	15,6	47,2	21,2
13	Laval	17,2	19,1	49,2	14,5	16,8	18,0	47,9	17,4
14	Lanaudière	17,2	19,0	51,3	12,6	16,9	16,5	48,5	18,0
15	Laurentides	17,3	18,3	51,6	12,9	16,0	16,6	49,1	18,3
16	Montérégie	17,0	19,0	50,6	13,4	16,5	16,7	48,1	18,7
17	Centre-du-Québec	16,3	18,7	49,3	15,7	15,9	16,0	46,7	21,5
Ens	semble du Québec	15,9	19,7	49,9	14,6	15,8	17,6	47,8	18,8
	Régions ressources	16,1	18,3	50,5	15,1	15,6	15,9	47,3	21,2
	Régions manufacturières	16,4	18,9	50,5	14,2	16,0	16,4	47,8	19,8
	Régions urbaines	15,2	20,8	49,1	14,9	15,6	19,3	47,8	17,3

Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant de son développement économique. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution future de sa population.

Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, la population du Québec devrait augmenter de 4,2 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2021 à 2026 (+3,1 %). En 2026, il devrait y avoir 8 830 192 Québécois, contre 8 390 499 aujourd'hui.

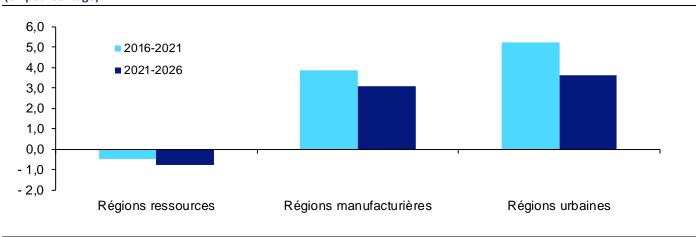
Blocs régionaux

De 2016 à 2026, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. Une diminution de la population devrait être observée dans les régions ressources.

- De 2016 à 2021, les régions urbaines (+5,3 %) sont celles qui devraient enregistrer la plus forte hausse de leur population, suivies par les régions manufacturières (+3,9 %). Le nombre de Québécois habitant dans les régions ressources devrait diminuer au cours de cette période (-0,5 %).
- Pour la période de 2021 à 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence que la croissance démographique des régions urbaines (+3,6 %) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions manufacturières (+3,1 %), alors que la décroissance dans les régions ressources se poursuivra (-0,7 %).

Graphique 52

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026 (en pourcentage)



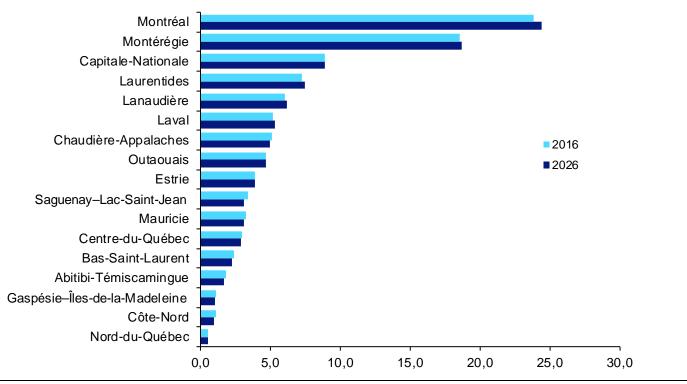
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- En 2016, la population du Québec se concentrait principalement dans les régions de Montréal (23,8 %) et de la Montérégie (18,6 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins populeuses pour atteindre une proportion comparable.
- En 2016, les régions au poids démographique le plus faible au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), la Côte-Nord (1,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,4 %). Ces régions forment le bloc des régions ressources.
- D'ici 2026, cinq régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 12 autres. Il s'agit des régions de Laval (de 5,2 % à 5,3 %), de Lanaudière (de 6,0 % à 6,2 %), des Laurentides (de 7,2 % à 7,5 %), de la Montérégie (de 18,6 % à 18,7 %) et de Montréal (de 23,8 % à 24,4 %).
- Le Saguenay—Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus, passant respectivement de 3,4 % et 2,4 % en 2016 à 3,1 % et 2,2 % en 2026.

Graphique 53

Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2026)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XXVII Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026

	Variation	on de la popu	lation	Poids démogr	aphique
	2016-2021	2021-2026	2016-2026	2016	2026
Région administrative		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	-0,5	-0,8	-1,3	2,4	2,2
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,1	-0,7	-0,6	3,4	3,1
03 Capitale-Nationale	3,6	2,9	6,6	8,9	8,9
04 Mauricie	1,6	1,0	2,6	3,2	3,1
05 Estrie	3,9	3,0	7,1	3,9	3,9
06 Montréal	6,2	3,6	10,1	23,8	24,4
07 Outaouais	4,0	3,6	7,8	4,7	4,7
08 Abitibi-Témiscamingue	0,5	0,3	0,8	1,8	1,7
09 Côte-Nord	-3,5	-3,2	-6,6	1,1	1,0
10 Nord-du-Québec	4,1	3,3	7,6	0,5	0,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-1,1	-1,9	-2,9	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	2,2	1,5	3,8	5,1	5,0
13 Laval	4,8	4,9	9,9	5,2	5,3
14 Lanaudière	5,0	4,1	9,3	6,0	6,2
15 Laurentides	6,0	4,7	11,1	7,2	7,5
16 Montérégie	4,3	3,6	8,1	18,6	18,7
17 Centre-du-Québec	3,3	2,3	5,6	3,0	2,9
Ensemble du Québec	4,2	3,1	7,3	100,0	100,0
Régions ressources	-0,5	-0,7	-1,2	7,0	6,4
Régions manufacturières	3,9	3,1	7,1	50,4	50,3
Régions urbaines	5,3	3,6	9,1	42,6	43,3

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE, PAR GROUPES D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2017-2018, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de plus de 35 000 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait été observé en 2007-2008 (+28 000 personnes). Ce solde positif s'explique uniquement par la migration internationale (+42 000), dont le solde a été supérieur à celui de 2007-2008 (+38 000). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu un peu plus de 6 000 personnes, un déficit inférieur à celui de 2007-2008 (-10 000 personnes).

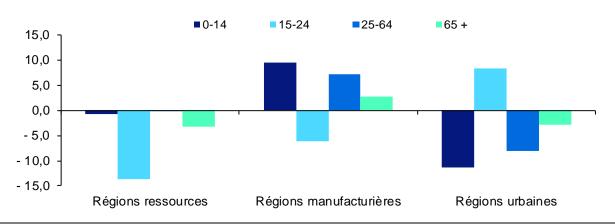
Blocs régionaux

En 2017-2018, parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+22 223 personnes), aux dépens des régions urbaines (-20 924 personnes) et des régions ressources (-1 299 personnes).

- En 2017-2018, les régions urbaines affichaient un taux net de migration des 0 à 14 ans fortement négatif (-11,4 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+9,5 personnes) profitaient de ces migrations. Cela s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2017-2018, le plus important taux net négatif de migration des 15 à 24 ans était observé dans les régions ressources (-13,6 personnes pour 1 000 habitants), suivies des régions manufacturières (-6,1 personnes). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour vivre dans les régions urbaines (+8,4 personnes), notamment pour leurs études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, le taux des régions urbaines (-8,1 personnes pour 1 000 habitants) était négatif, alors que les régions manufacturières (+7,2 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Parmi la population des 65 ans et plus, les régions manufacturières (+2,7 personnes pour 1 000 habitants) accueillaient les retraités migrants qui quittaient les régions ressources (-3,2 personnes) et les régions urbaines (-2,9 personnes).

Graphique 54

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2017-2018 (nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

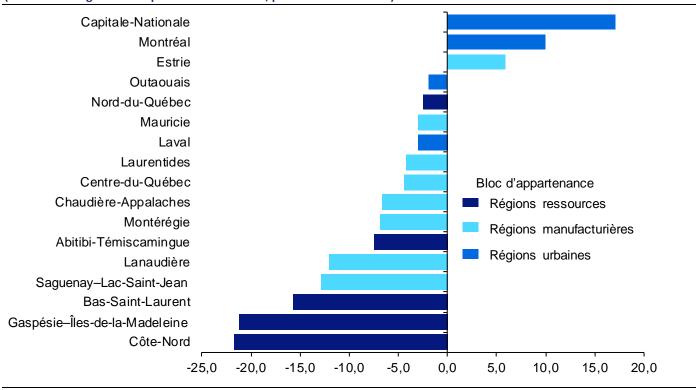
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec. Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.



- En 2017-2018, trois régions présentaient un taux net positif quant à la migration interrégionale des 15 à 24 ans, aux dépens des 14 autres régions : la Capitale-Nationale (+17,1 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+10,0 personnes) et l'Estrie (+6,0 personnes).
- À l'inverse, ce sont la Côte-Nord (-21,7 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (-21,3 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (-15,7 personnes) qui affichaient les taux nets négatifs de migration interrégionale des 15 à 24 ans les plus importants parmi les régions du Québec.
- Le Nord-du-Québec (-12,1 personnes pour 1 000 habitants) présentait le taux net négatif de migration interrégionale des 65 ans et plus le plus élevé, alors que les Laurentides (+5,1 personnes) enregistraient le taux net positif le plus élevé.
- Par ailleurs, en 2017-2018, Montréal affichait un solde négatif net de 23 663 personnes parmi l'ensemble de sa population.
 Les régions de la couronne montréalaise, notamment la Montérégie (+8 918 personnes), les Laurentides (+6 294 personnes) et Lanaudière (+3 381 personnes) profitaient de cette migration.
- Pour la région de Montréal, ce déficit se traduit par le taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les 0 à 14 ans (-24,3 personnes pour 1 000 habitants) et les 25 à 64 ans (-14,5 personnes). À l'opposé, les Laurentides (+16,2 et +13,2 personnes) obtenaient les taux nets positifs les plus élevés pour les 0 à 14 ans et les 25 à 64 ans, respectivement.

Graphique 55

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2017-2018 (nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.



Tableau XXVIII

Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2017-2018

	Solde					Taux	net	
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
Région administrative	N	ombre de	personnes		Migrants	nets pour	1 000 hab	itants
01 Bas-Saint-Laurent	40	-293	209	-88	1,5	-15,7	2,0	-1,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-30	-362	-74	-88	-0,7	-12,9	-0,5	-1,4
03 Capitale-Nationale	133	1 320	-193	261	1,2	17,1	-0,5	1,7
04 Mauricie	223	-79	538	186	6,1	-3,0	3,8	2,8
05 Estrie	229	220	958	62	4,6	6,0	5,7	0,9
06 Montréal	-7 568	2 449	-16 510	-2 034	-24,3	10,0	-14,5	-6,2
07 Outaouais	357	-83	700	-23	5,4	-1,9	3,2	-0,4
08 Abitibi-Témiscamingue	-70	-121	-104	-110	-2,9	-7,5	-1,3	-4,0
09 Côte-Nord	-70	-208	-493	-134	-4,8	-21,7	-9,9	-7,8
10 Nord-du-Québec	13	-18	-45	-45	1,1	-2,5	-2,0	-12,1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29	-163	383	-11	2,7	-21,3	8,0	-0,5
12 Chaudière-Appalaches	115	-288	1 068	78	1,7	-6,7	4,8	0,9
13 Laval	722	-157	-264	-34	9,9	-3,0	-1,1	-0,5
14 Lanaudière	1 367	-659	2 462	211	15,9	-12,1	8,9	2,3
15 Laurentides	1 585	-279	4 421	567	16,2	-4,2	13,2	5,1
16 Montérégie	2 825	-1 164	6 158	1 099	11,0	-6,9	7,3	3,8
17 Centre-du-Québec	100	-115	786	103	2,5	-4,5	6,1	1,9
Ensemble du Québec								
Régions ressources	-58	-803	-50	-388	-0,7	-13,6	-0,2	-3,2
Régions manufacturières	6 414	-2 726	16 317	2 218	9,5	-6,1	7,2	2,7
Régions urbaines	-6 356	3 529	-16 267	-1 830	-11,4	8,4	-8,1	-2,9

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018. Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.



5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0 à 19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

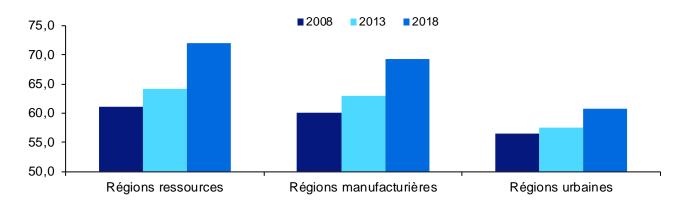
De 2008 à 2018, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

Historiquement, parmi les blocs régionaux, les régions urbaines affichent le rapport de dépendance démographique le plus faible, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. En 2018, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- De 2008 à 2013, les rapports de dépendance démographique des blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, les régions ressources (+3,0 personnes à charge) sont celles qui ont vu leur rapport de dépendance démographique augmenter le plus, suivies des régions manufacturières (+2,9 personnes), puis des régions urbaines (+1,0 personne).
- De 2013 à 2018, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux a accéléré.
 On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+7,8 personnes à charge) et les régions manufacturières (+6,3 personnes), alors que celui des régions urbaines a crû moins rapidement (+3,3 personnes).
- Par ailleurs, en 2018, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'avait été dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible, à 60,8, et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, le rapport de dépendance démographique des régions manufacturières atteignait 69,3 et celui des régions ressources se trouvait à 72,0 en 2018.

Graphique 56
Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018 (nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

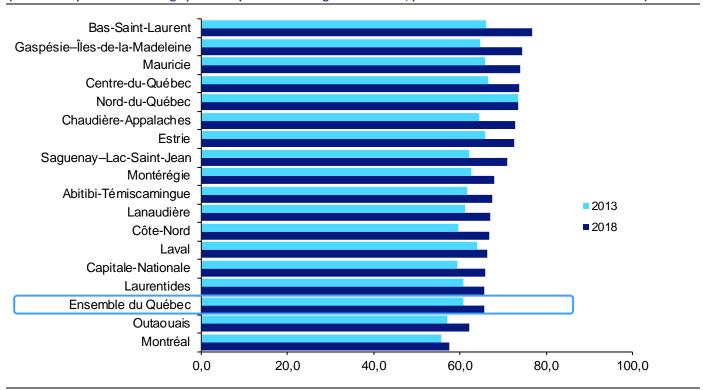


- De 2013 à 2018, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (-0,1 personne à charge). Le Bas-Saint-Laurent (+10,6 personnes à charge), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+9,8 personnes) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+8,7 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Montréal (+1,9 personne à charge), de Laval (+2,4 personnes) et des Laurentides (+4,9 personnes).
- En 2018, les régions du Bas-Saint-Laurent (76,7), de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (74,5), de la Mauricie (73,9) et du Centre-du-Québec (73,7) affichaient aussi un rapport de dépendance démographique élevé, notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale, qui voit les jeunes quitter leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y revenir pour y prendre leur retraite.
- Inversement, les régions de Montréal (57,6) et de l'Outaouais (62,3) affichaient, en 2018, un rapport de dépendance démographique plus faible que celui de l'ensemble du Québec (65,7). L'immigration des jeunes adultes pour faire leurs études et occuper un emploi favorise ces régions.

Graphique 57

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2013 et 2018

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2018)



Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XXIX Rapport de dépendance démographique¹, 2008, 2013 et 2018

		R	apport de			Écart	
		dépendanc	e démograp	hique			
		2008	2013	2018	2008-2013	2013-2018	2008-2018
Ré	gion administrative	Nombre de	personnes à	charge par	100 personnes	en âge de tra	availler
01	Bas-Saint-Laurent	61,0	66,1	76,7	5,1	10,6	15,7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	59,3	62,2	71,0	3,0	8,7	11,7
03	Capitale-Nationale	55,9	59,3	65,9	3,4	6,6	10,0
04	Mauricie	61,7	65,9	73,9	4,1	8,1	12,2
05	Estrie	61,7	65,7	72,7	4,0	6,9	11,0
06	Montréal	55,7	55,7	57,6	0,0	1,9	1,9
07	Outaouais	55,5	57,0	62,3	1,5	5,3	6,8
80	Abitibi-Témiscamingue	60,7	61,7	67,4	1,0	5,6	6,7
09	Côte-Nord	57,0	59,6	66,7	2,5	7,1	9,6
10	Nord-du-Québec	74,5	73,5	73,4	-1,1	-0,1	-1,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	61,1	64,7	74,5	3,6	9,8	13,4
12	Chaudière-Appalaches	59,9	64,5	72,8	4,6	8,3	12,9
13	Laval	63,0	63,9	66,3	0,9	2,4	3,3
14	Lanaudière	59,2	61,1	67,1	1,9	6,0	7,9
15	Laurentides	59,3	60,8	65,7	1,5	4,9	6,4
16	Montérégie	59,9	62,6	68,0	2,7	5,5	8,1
17	Centre-du-Québec	62,6	66,6	73,7	4,0	7,1	11,1
Ens	semble du Québec	58,6	60,7	65,7	2,1	5,0	7,1
	Régions ressources	61,1	64,2	72,0	3,0	7,8	10,8
	Régions manufacturières	60,1	63,0	69,3	2,9	6,3	9,2
	Régions urbaines	56,5	57,5	60,8	1,0	3,3	4,3

^{1.} Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Données provisoires pour 2018.



5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes s'approchant de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

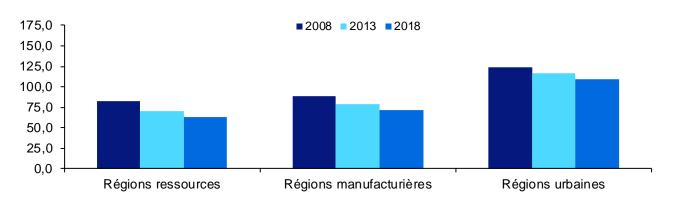
De 2008 à 2018, l'indice de remplacement du Québec est passé de 102,2 à 85,2. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». La baisse de l'indice est principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

Blocs régionaux

De 2008 à 2018, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources (-19,4 points d'indice) ont subi la diminution la plus importante, suivies des régions manufacturières (-17,6 points), puis des régions urbaines (-14,8 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée de 2008 à 2013, notamment dans les régions ressources (-12,1 points d'indice). Les régions manufacturières et les régions urbaines ont aussi connu une diminution importante de leur indice de remplacement (-9,8 points et -7,9 points respectivement).
- De 2013 à 2018, l'indice de remplacement des régions urbaines (-6,9 points d'indice) a diminué moins rapidement que celui des régions ressources (-7,3 points) et des régions manufacturières (-7,8 points). Globalement, la baisse a tout de même été moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2018, seules les régions urbaines (109,2) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (71,4) et les régions ressources (62,7), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 58
Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2008, 2013 et 2018 (en points)



Données provisoires pour 2018.

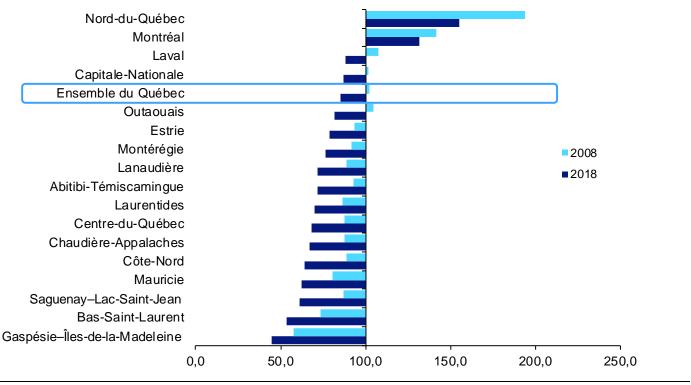
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



- De 2008 à 2018, l'indice de remplacement de 3 des 17 régions administratives est passé sous le seuil de remplacement de « 1 pour 1 ». En leur ajoutant les 12 régions dont l'indice se trouvait déjà sous ce niveau en 2008, 15 des 17 régions affichaient un indice inférieur à 100 en 2018.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec ont enregistré une diminution de l'indice de remplacement. Les baisses les plus fortes ont été observées dans le Nord-du-Québec (–38,8 points d'indice), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (–26,1 points), sur la Côte-Nord (–24,7 points) et en Outaouais (–22,9 points).
- Par ailleurs, en 2018, les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (44,5), du Bas-Saint-Laurent (53,2), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (61,1) et de la Mauricie (62,3) affichaient les indices de remplacement les plus faibles parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, deux régions affichaient toujours en 2018 un indice de remplacement supérieur à 100 : le Nord-du-Québec (155,2) et Montréal (131,6). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 59
Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2008 et 2018
(en points, par ordre décroissant en fonction de 2018)



Données provisoires pour 2018.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.



Tableau XXX Indice de remplacement¹, 2008, 2013 et 2018

	ce de l'emplacement , 2000, 2013 et 21	Indice de remplacement				Écart		
		2008	2013	2018	2008-2013	2013-2018	2008-2018	
Ré	gion administrative	E	n points		En points d'indice			
01	Bas-Saint-Laurent	73,4	59,2	53,2	-14,2	-6,0	-20,2	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	87,2	71,2	61,1	-16,0	-10,1	-26,1	
03	Capitale-Nationale	101,7	93,4	87,0	-8,3	-6,4	-14,7	
04	Mauricie	80,2	67,9	62,3	-12,4	-5,6	-17,9	
05	Estrie	93,3	82,3	78,6	-11,0	-3,7	-14,7	
06	Montréal	141,8	135,0	131,6	-6,8	-3,4	-10,2	
07	Outaouais	104,3	94,8	81,4	-9,5	-13,4	-22,9	
80	Abitibi-Témiscamingue	92,7	81,4	71,8	-11,3	-9,6	-20,9	
09	Côte-Nord	88,7	77,3	64,0	-11,4	-13,3	-24,7	
10	Nord-du-Québec	194,1	176,7	155,2	-17,4	-21,4	-38,8	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57,8	48,0	44,5	-9,7	-3,5	-13,3	
12	Chaudière-Appalaches	87,7	73,7	66,8	-14,0	-6,9	-20,9	
13	Laval	107,3	101,5	87,8	-5,9	-13,6	-19,5	
14	Lanaudière	88,8	81,5	71,9	-7,3	-9,5	-16,9	
15	Laurentides	86,3	79,0	69,8	-7,2	-9,2	-16,4	
16	Montérégie	91,8	84,4	76,1	-7,4	-8,3	-15,7	
17	Centre-du-Québec	87,6	73,8	68,4	-13,8	-5,4	-19,1	
Ens	semble du Québec	102,2	92,6	85,2	-9,6	-7,4	-17,0	
	Régions ressources	82,1	70,0	62,7	-12,1	-7,3	-19,4	
	Régions manufacturières	88,9	79,1	71,4	-9,8	-7,8	-17,6	
	Régions urbaines	124,1	116,2	109,2	-7,9	-6,9	-14,8	

^{1.} L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2018. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

^{2.} Données provisoires pour 2018.



CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est l'entrepreneur. C'est pourquoi l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et ces femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent des nouveaux venus au sein des régions.

En plus des bénéfices que cette activité engendre pour la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur positionnement sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux individus appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. La deuxième et la troisième section s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, « entrepreneur » s'entend d'une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2023, à partir des données de 2021.



6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans).

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs, telles qu'elles sont calculées ici, témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Un accroissement de la présence des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,3 % à 2,4 %. Cette augmentation s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+8,5 %) supérieure à celle du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (+2,2 %).

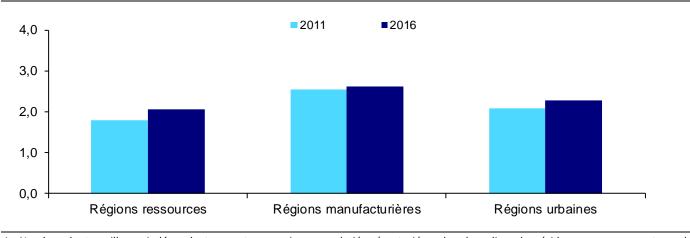
Blocs régionaux

En 2016, le bloc des régions manufacturières affichait le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,6 %) de l'ensemble des blocs régionaux, suivi du bloc des régions urbaines (2,3 %). Les régions ressources, pour leur part, affichaient le taux le plus bas (2,1 %).

- De 2011 à 2016, les trois blocs régionaux enregistrent une augmentation de leur taux d'entrepreneurs.
- C'est dans le bloc des régions ressources que le taux d'entrepreneurs a le plus progressé, passant de 1,8 % en 2011 à 2,1 % en 2016. Cette hausse s'explique à la fois par l'augmentation du nombre d'entrepreneurs et par une diminution du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Une croissance du nombre d'entrepreneurs est observée pour les trois blocs régionaux. Le bloc des régions urbaines présente l'augmentation la plus importante du taux d'entrepreneurs entre 2011 et 2016 (+6 625 entrepreneurs).

Graphique 60

Taux d'entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016 (en pourcentage)



^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

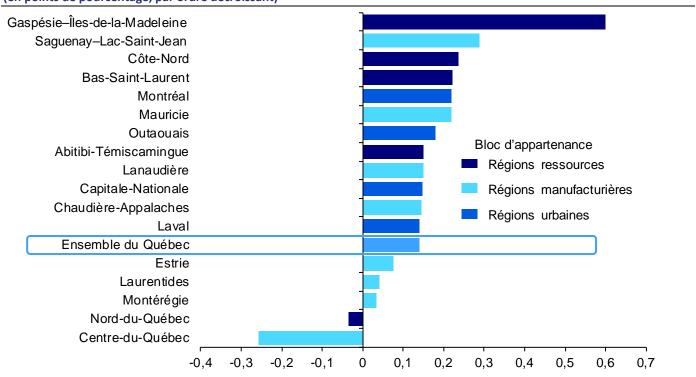
Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+0,60 point de pourcentage), du Saguenay—Lac-Saint-Jean (+0,29 point) et de la Côte-Nord (+0,24 point) que le taux d'entrepreneurs a le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+34 %). Dans une moindre mesure, le Saguenay—Lac-Saint-Jean (+13,7 %) et la Côte-Nord (+14,3 %) présentent également des croissances importantes dans le nombre d'entrepreneurs.
- Les deux régions ayant connu une baisse sont le Centre-du-Québec (-0,26 point de pourcentage) et le Nord-du-Québec (-0,03 point).
- En 2016, les régions présentant les taux d'entrepreneurs les plus élevés sont le Centre-du-Québec (2,9 %), les Laurentides et la Chaudière-Appalaches (2,8 % dans les deux cas).
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles sont le Nord-du-Québec (1,2 %) et la Côte-Nord (1,5 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

Graphique 61
Écart du taux d'entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2011-2016 (en points de pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



Tableau XXXI

Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016

	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs¹			
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart	
Région administrative	En non	nbre	En nombre	En %	6	En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	3 475	3 745	270	2,2	2,4	0,22	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 275	4 860	585	1,9	2,2	0,29	
03 Capitale-Nationale	11 140	12 275	1 135	2,0	2,1	0,15	
04 Mauricie	4 065	4 510	445	1,9	2,1	0,22	
05 Estrie	6 300	6 610	310	2,5	2,6	0,08	
06 Montréal	31 675	35 705	4 030	2,1	2,3	0,22	
07 Outaouais	5 670	6 355	685	1,9	2,1	0,18	
08 Abitibi-Témiscamingue	2 265	2 440	175	2,0	2,1	0,15	
09 Côte-Nord	980	1 120	140	1,3	1,5	0,24	
10 Nord-du-Québec	385	395	10	1,3	1,2	-0,03	
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 165	1 555	390	1,5	2,1	0,60	
12 Chaudière-Appalaches	8 755	9 315	560	2,7	2,8	0,14	
13 Laval	7 800	8 575	775	2,5	2,6	0,14	
14 Lanaudière	9 430	10 365	935	2,5	2,7	0,15	
15 Laurentides	12 485	13 275	790	2,8	2,8	0,04	
16 Montérégie	29 610	30 990	1 380	2,6	2,6	0,03	
17 Centre-du-Québec	5 830	5 500	-330	3,2	2,9	-0,26	
Ensemble du Québec	145 315	157 595	12 280	2,3	2,4	0,14	
Régions ressources	8 270	9 255	985	1,8	2,1	0,25	
Régions manufacturières	80 750	85 425	4 675	2,5	2,6	0,08	
Régions urbaines	56 285	62 910	6 625	2,1	2,3	0,19	

^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



6.2 PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'ENTREPRENEURIAT

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes parmi les entrepreneurs.

Considérant les avantages qu'obtiennent les individus qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneures est le taux d'entrepreneuriat chez les femmes (ci-après, le « taux d'entrepreneures »). Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans). Les variations dans le temps du taux d'entrepreneures témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures est passé de 1,2 % à 1,3 % au Québec. Cette augmentation s'explique par une variation du nombre d'entrepreneures (+15,0 %) supérieure à la croissance du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (+2,0 %).

Blocs régionaux

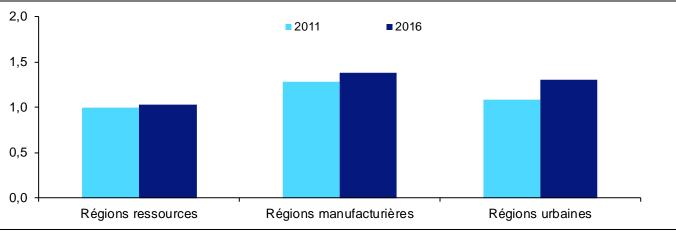
En 2016, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, indiquaient un taux inférieur, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures dans les régions ressources est resté stable à 1,0 %.
- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions manufacturières, se fixant à 1,4 % au lieu de 1,3 %.
- Le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions urbaines de 2011 à 2016, passant de 1,1 % à 1,3 %.

Graphique 62

Taux d'entrepreneures¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)



^{1.} Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

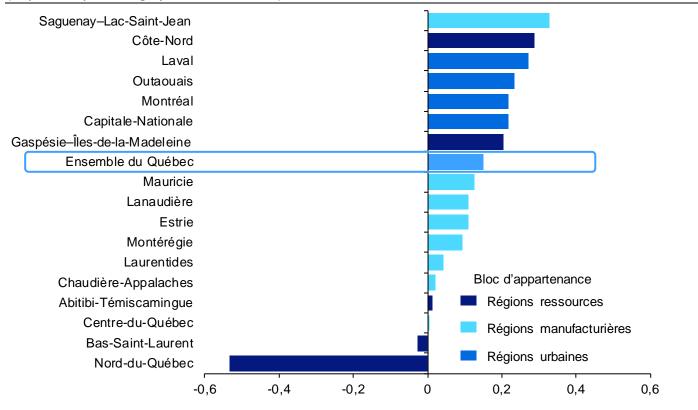
Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean (+0,33 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,29 point) et de Laval (+0,27 point) que le taux d'entrepreneures a le plus augmenté. La performance de ces trois régions au chapitre du taux d'entrepreneures s'explique par une augmentation importante du nombre d'entrepreneures (+30 %).
- Le Nord-du-Québec (-0,53 point de pourcentage) et le Bas-Saint-Laurent (-0,03 point) sont les deux seules régions présentant une baisse du taux d'entrepreneures.
- En 2016, les régions présentant les taux d'entrepreneures les plus élevés sont le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,5 % dans les deux cas).
- Fait important, le taux d'entrepreneures (+0,15 point de pourcentage) a affiché une meilleure progression de 2011 à 2016 que le taux d'entrepreneurs global (+0,14 point [voir la section 6.1]).

Graphique 63
Écart du taux d'entrepreneures¹, selon les régions administratives, 2011-2016 (en points de pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources: Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



Tableau XXXII

Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures¹, 2011 et 2016

	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures ¹			
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart	
Région administrative	En nombre		En nombre	En %		En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	960	915	-45	1,2	1,2	-0,03	
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 020	1 360	340	0,9	1,2	0,33	
03 Capitale-Nationale	2 625	3 320	695	0,9	1,1	0,22	
04 Mauricie	1 040	1 170	130	1,0	1,1	0,13	
05 Estrie	1 550	1 715	165	1,2	1,4	0,11	
06 Montréal	9 010	10 885	1 875	1,2	1,4	0,22	
07 Outaouais	1 480	1 875	395	1,0	1,2	0,23	
08 Abitibi-Témiscamingue	640	645	5	1,1	1,1	0,01	
09 Côte-Nord	275	370	95	0,7	1,0	0,29	
10 Nord-du-Québec	155	80	-75	1,0	0,5	-0,53	
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	240	305	65	0,6	0,8	0,20	
12 Chaudière-Appalaches	2 090	2 135	45	1,3	1,3	0,02	
13 Laval	1 720	2 245	525	1,1	1,3	0,27	
14 Lanaudière	2 375	2 685	310	1,3	1,4	0,11	
15 Laurentides	3 230	3 490	260	1,4	1,5	0,04	
16 Montérégie	7 635	8 440	805	1,3	1,4	0,09	
17 Centre-du-Québec	1 420	1 460	40	1,5	1,5	0,01	
Ensemble du Québec	37 465	43 095	5 630	1,2	1,3	0,15	
Régions ressources	2 270	2 315	45	1,0	1,0	0,04	
Régions manufacturières	20 360	22 455	2 095	1,3	1,4	0,10	
Régions urbaines	14 835	18 325	3 490	1,1	1,3	0,23	

^{1.} Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux venus à titre d'entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et le nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans de l'ensemble du Québec a augmenté, passant de 1,3 % à 1,5 %. La croissance survenue au cours de cette période s'explique principalement par une hausse du nombre d'entrepreneurs de ce groupe d'âge, mais aussi, dans une moins large mesure, par une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

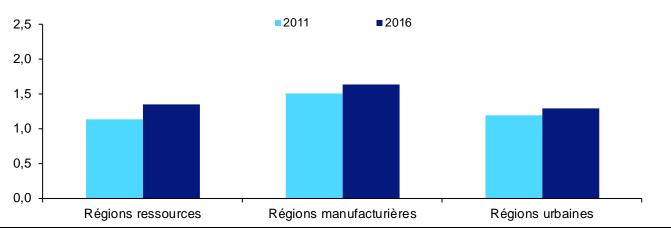
Blocs régionaux

En 2016, les régions manufacturières avaient un taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans de 1,6 %, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas que la moyenne (1,4 % et 1,3 % respectivement).

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans les trois blocs régionaux.
- Les régions ressources forment le bloc régional ayant connu la plus importante augmentation de ce taux, lequel est passé de 1,1 % en 2011 à 1,4 % en 2016. Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse du nombre de jeunes entrepreneurs et par la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- De 2011 à 2016, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,4 % en 2016) est demeuré stable à 1,0 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs s'est maintenue à 23,1 % au cours de la même période.

Graphique 64

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016 (en pourcentage)



^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

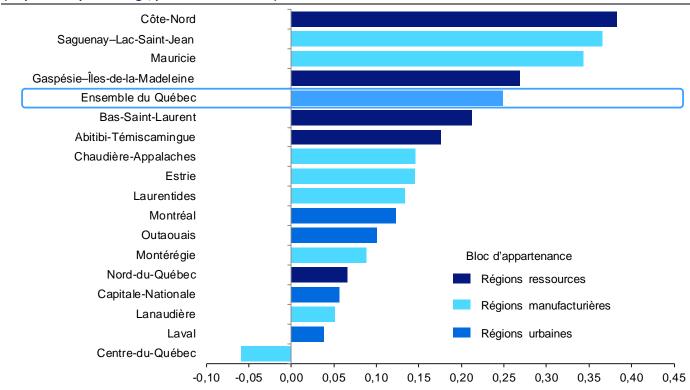
Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources: Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Centre-du-Québec (-0,06 point de pourcentage).
- Les augmentations du taux les plus marquées se situent dans les régions de la Mauricie (+0,34 point de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,36 point) et de la Côte-Nord (+0,38 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une augmentation significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+30,4 %, +29,2 % et +51,5 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (-2,4 %, -4,1 % et -8 % respectivement).
- À l'opposé, Laval (+0,04 point de pourcentage) et Lanaudière (+0,05 point) affichaient les augmentations les moins prononcées. Ces faibles croissances s'expliquent par une légère augmentation du nombre de jeunes entrepreneurs (+3,5 % et +2 %, respectivement), combinée à une croissance de la population âgée de 15 à 39 ans pratiquement nulle (+0,6 % et −1,2 %, respectivement).
- En 2016, les régions de la Chaudière-Appalaches (1,9 %), du Centre-du-Québec (1,8 %) et des Laurentides (1,8 %) présentaient les taux d'entrepreneurs chez les 15 et 39 ans les plus élevés au Québec. À l'inverse, le Nord-du-Québec (0,9 %), la Côte-Nord (1,0 %) et Montréal (1,3 %) enregistraient les taux de jeunes entrepreneurs les plus faibles.

Graphique 65 Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les régions administratives, 2011-2016 (en points de pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources: Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



Tableau XXXIII

Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016

	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹			
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart	
Région administrative	En non	nbre	En nombre	En %	E	n points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	775	825	50	1,5	1,7	0,21	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	840	1 085	245	1,1	1,4	0,36	
03 Capitale-Nationale	2 665	2 820	155	1,2	1,3	0,05	
04 Mauricie	740	965	225	1,0	1,4	0,34	
05 Estrie	1 475	1 595	120	1,6	1,7	0,14	
06 Montréal	7 775	8 800	1 025	1,2	1,3	0,12	
07 Outaouais	1 505	1 590	85	1,3	1,4	0,11	
08 Abitibi-Témiscamingue	525	585	60	1,2	1,4	0,17	
09 Côte-Nord	165	250	85	0,6	1,0	0,38	
10 Nord-du-Québec	140	155	15	0,9	0,9	0,06	
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	250	275	25	1,1	1,4	0,27	
12 Chaudière-Appalaches	2 155	2 245	90	1,8	1,9	0,14	
13 Laval	1 720	1 780	60	1,4	1,4	0,04	
14 Lanaudière	2 270	2 315	45	1,6	1,6	0,05	
15 Laurentides	2 745	2 965	220	1,6	1,8	0,13	
16 Montérégie	6 535	6 870	335	1,5	1,6	0,08	
17 Centre-du-Québec	1 275	1 225	-50	1,9	1,8	-0,06	
Ensemble du Québec	33 555	36 345	2 790	1,3	1,5	0,12	
Régions ressources	1 855	2 090	235	1,1	1,4	0,22	
Régions manufacturières	18 035	19 265	1 230	1,5	1,6	0,13	
Régions urbaines	13 665	14 990	1 325	1,2	1,3	0,10	

^{1.} Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources: Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.



6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs individus à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

De 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs de l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,1 %. Il est ainsi passé de 72 098 \$ à 80 014 \$ en l'espace de cinq ans. Cet accroissement est inférieur à celui des salariés qui a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 % pour la même période. Le revenu moyen des salariés a progressé de 44 209 \$ en 2010 à 52 095 \$ en 2015.

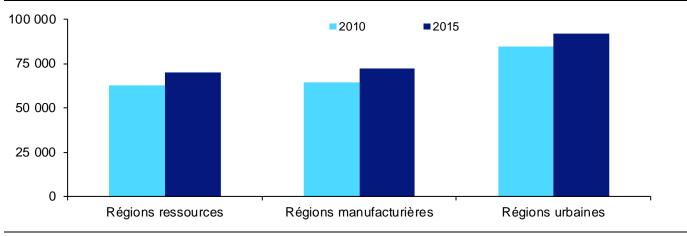
Blocs régionaux

En 2015, ce sont les entrepreneurs des régions urbaines qui avaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, de 2010 à 2015, l'accroissement le plus important du revenu des entrepreneurs a eu lieu dans les régions ressources (2,4 % annuellement).
- Sur la même période, l'augmentation annuelle du revenu des entrepreneurs des régions manufacturières (2,3 %) est supérieure à la moyenne nationale (2,1 %).
- De 2010 à 2015, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu la plus faible augmentation annuelle de revenu (1,7 %).
 En 2015, c'est dans les régions urbaines que se trouvaient les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, entre 2010 et 2015, le revenu des entrepreneurs a progressé moins rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

Graphique 66

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015 (en dollars)



Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.
 Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

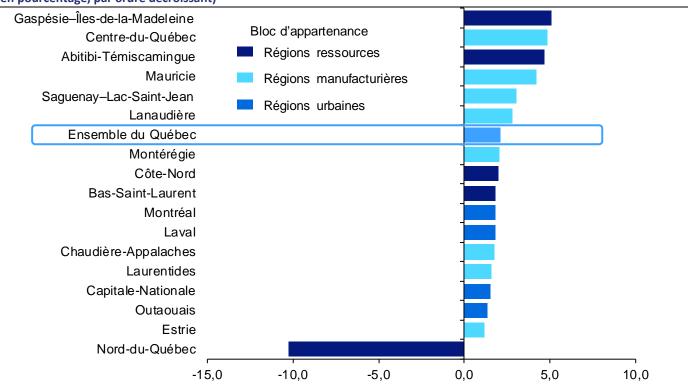
Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.



- De 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec mis à part le Nord-du-Québec, où le revenu moyen des entrepreneurs est passé de 100 273 \$ en 2010 à 58 478 \$ en 2015. Toutefois, ce recul doit être interprété avec prudence, puisque le résultat de 2010 s'appuie sur une méthodologie différente de celle de 2015. À ce sujet, la comparaison des années 2015 et 2005 (54 471 \$) est plus significative puisque la méthodologie utilisée est la même.
- Dans 13 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté moins rapidement que celui des salariés. Les écarts les plus prononcés se retrouvent dans le Nord-du-Québec (+13,59 points de pourcentage), en Chaudière-Appalaches (+2,20 points) et en Estrie (+2,15 points).
- En 2015, c'est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que le revenu des entrepreneurs était le plus élevé. C'est également dans ces deux régions que se trouvent, au sein du classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2015.
- De 2010 à 2015, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (5,1 %), le Centre-du-Québec (4,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 %) affichent les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 67
Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2010-2015 (en pourcentage, par ordre décroissant)



^{1.} Taux de croissance annuel composé des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence. Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.



Tableau XXXIV

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015

	Revenu des entrepreneurs ¹			Revenu des salariés			
	2010	2015	Variation ²	2010	2015	Variation ²	
Région administrative	En \$		En %	En \$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	56 304	61 657	1,8	38 005	45 630	3,7	
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	65 500	76 028	3,0	42 006	49 143	3,2	
03 Capitale-Nationale	81 539	87 868	1,5	44 043	51 926	3,3	
04 Mauricie	59 531	73 105	4,2	39 480	46 089	3,1	
05 Estrie	62 039	65 783	1,2	39 520	46 546	3,3	
06 Montréal	93 681	102 423	1,8	45 609	53 970	3,4	
07 Outaouais	66 974	71 557	1,3	48 609	54 627	2,4	
08 Abitibi-Témiscamingue	68 560	86 191	4,7	45 089	54 727	4,0	
09 Côte-Nord	70 310	77 693	2,0	49 557	58 174	3,3	
10 Nord-du-Québec	100 273	58 478	-10,2	45 360	53 525	3,4	
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	49 311	63 203	5,1	37 915	45 409	3,7	
12 Chaudière-Appalaches	58 963	64 241	1,7	40 167	48 711	3,9	
13 Laval	62 968	68 809	1,8	45 228	52 683	3,1	
14 Lanaudière	58 723	67 415	2,8	42 740	50 092	3,2	
15 Laurentides	70 450	76 155	1,6	44 238	52 865	3,6	
16 Montérégie	69 208	76 682	2,1	46 508	54 325	3,2	
17 Centre-du-Québec	51 955	65 819	4,8	37 472	45 372	3,9	
Ensemble du Québec	72 098	80 014	2,1	44 209	52 095	3,3	
Régions ressources	62 382	70 190	2,4	42 475	50 826	3,7	
Régions manufacturières	64 576	72 350	2,3	43 311	51 117	3,4	
Régions urbaines	84 331	91 883	1,7	45 560	53 429	3,2	

^{1.} Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

^{2.} Taux de croissance annuel composé.

economie.gouv.qc.ca

